Gironde et limitrophes. 13' 24' 45' France et Colonies ... 14' 26' 43' Etranger. 18' 35' 65'

SAMEDI

LUNE : P. Q. le 24; P. L. le 101

Il importe au bonheur du monde que il est de nul intérêt que l'activité industrielle de la France soit restaurée dans le plus court délai. Ainsi peut se résumer la thèse de nos

altiés britanniques à la Conférence d'Hy-C'est, en effet, pour assurer une base stable aux prévisions de la grande industrie et de la finance germanniques que le principe d'une indemnité forfaitaire a été mis en avant par les conseillers techniques de M. Lloyd George.

On peut concevoir que dans l'intérêt général ils aient soutenu ce point de vue. On comprend moins qu'ils n'aient point montré la même sollicitude pour la reconstitution. litution par priorité de nos charbonnages, de nos tissages et de notre industrie mé-tallurgique ruinés par l'invasion.

Nos représentants ont du — paratt-il — s'incliner devant l'irréductible volonté de Une fois de plus nous supportons les con-séquences de l'insuffisance des précisions du traité de paix concernant la stipulation

de nos droits. Une fois de plus on nous oppose la let-tre du texte, alors que jamais, pour nous, ce texte n'aurait du être interprété dans le sens qu'on lui attribue aujourd'hui.

Le premier ministre du roi George ima-gine-t-il cependant que lors de la ratification par nos Chambres celles-ci aient envisagé, ne fût-ce qu'un moment, l'abandon de no-tre prétention à la priorité?

M. Lloyd George sait fort bien qu'au len-demain de la victoire, la France encore frémissante de la lutte atroce imposée par les barbares, consciente de l'immensité de ses sacrifices et de l'effort moindre de ses alliés, n'aurait jamais accepté de renoncer expressément à ce droit de priorité pour la reparation de son sol dévasté. Nos quinze cent mille morts se seraient idressés dans la boue sanglante pour nous crier de continuer plutôt la lutte tout seuls l Dix-huit mois sont passés. On nous découvre alors seulement les motifs des étranges lacunes et des silences du traité. Afin que l'Australie, que le Canada et d'autres encore qui ont gagné des milliards

pendant la guerre n'aient pas à supporter plus longtemps la charge des pensions à leurs blessés et aux familles de leurs morts, la France dont les sacrifices sanglants furent incommensurablement plus urds, la France qui a donné sans compter toutes ses ressources sans rien récupé rer, la France dont les plus riches provinces sont dévastées et dont tout l'avenir économique est compromis parce qu'elle fut le bouclier de la civilisation, la France viendra à son tour de bête et attendra pour se reconstituer deux fois plus longtemps que si un droit de priorité lui était re-

Parlant à Londres, au Guild-Hall, lundi Bernier, le maréchal French a prononcé cette parole féroce : «L'erreur capitale des Allemands a été de ne pas saisir les ports le droit. de la Manche, n

Le débat à la Chambre sur les grèves

« Il faut reconnaître que le ministre de l'intérieur a rempli sa tâche avec une au-torité; une mesure, une simplicité et un tact auxquels il convient de rendre hom-mage. Il a dit exactement ce qu'il fallait dure, nettement, sans passion.»

«M. Steeg, ministre de l'intérieur, a mar-qué dans un discours excellent, d'une so-bre énergie et d'un libéralisme éclairé, la

bre energie et d'un libéralisme éclairé, la position du gouvernement. La Chambre entière n'a pas refusé à M. Paul-Boncour le témoignage d'admiration que mérite son talent et sa modération. Mais que fait dans les rangs des barbares, des primaires, cut sont les frénétiques da parti et qui le dominent de toute leur violence et de toute leur haine, cet homme cultivé, qui sera toujours dépassé par ceux dont il voudrait être le chef et dont il n'est que l'humble serviteur?

« M. Léon Daudet, et derrière lui tous les

«M. Léon Daudet, et derrière lui tous les ponapartistes et césariens avoués ou inavoués, sont dans leur rôle de démolisseurs aussi bien que les révolutionnaires lorsqu'ils s'appliquent, par les moyens les plus grossiers, à discréditer le personnel et les institutions républicaines. Le parti républicain ne remplirait pas le sien si, pour faire face à ses adversaires de droite et d'extrême gauche, il ne serrait pas les rangs et ne s'imposait pas, sur un programme de réalisations pratiques et positives répondant aux vœux du pays, une rigourreuse discipline.»

L'Eclair (M Emile Buré):

"M. Le Trocquer, qui a rendu dans cette grève de si éminents services, donnera aux faits signalés par M. Engerand les sanctions qu'ils comportent maintenant qu'il en la le pouvoir; mais dans les P. T. T., que la grève n'aura point permis d'assainir, la situation n'est pas meilleure qu'elle étant dans les chemins de fer. Le sous-secrétaire d'Etat Deschamps est le prisonnier des cégétistes, auxquels il a livré sa direction du personnel. Il s'est contenté de blâmer discretement ceux qui avalent abandonne leur poste le Ier mai, malgré ses avertissements, et les délégués de toutes les organisations ressortissant de son administration eurent l'entière liberté, ces jours dermiers, de pousser à la grève leurs camarades. Cela ne saurait se répéter sans scandale. Pulsque la grève des services publics entraîne la révocation de ceux qui y participent, il est malhonnête qu'elle soit impunément prêchée."

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ROME

LA FOULE DES PELERINS A LA SORTIE DE SAINT-PIERRE, APRES LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Le devoir des républicains

L'anarchie dans les P. T. T.

L'Eclair (M Emile Buré) :

Le Figaro (M. Avril):

Revue de la presse | LA MUSIQUE A PARIS

L'illustre soldat a la mémoire courte. l'Alemagne retrouve sans retard ses pos-sibilités économiques d'avant guerre, mais en 1918 fit tous ses efforts pour atteindre la mer. Il ne put jamais y parvenir.

Mais qui donc, chaque fois, en octobre novembre 1914 sur l'Yser, en 1918 fin mars sur l'Avre, et en avril au Kemmel, a barré-

la route et sauvé l'Angleterre?

Le maréchal French eut pu le faire savoir aux conseillers de M. Lloyd George. Ce furent toujours les troupes françaises, et personne alors ne s'avisa de nous contester la priorité d'agir pour le salut commun. On nous y reconnut même quelque mérite, car on accepta en 1918 l'unité de ommandement. Aujourd'hui nos terribles sacrifices sont oubliés. L'intérêt féroce reorend ses droits. Les morts vont vite. Nos

On nous dit, il est vrai: En compensation de notre droit de priorité, l'Angleterre nous fait une grande faveur. Elle consent à ne réclamer le règlement de sa créance sur la France qu'au fur et à mesure des verse-ments allemands et proportionnellement à

Si l'Angleterre est résolue à faire respecter le traité, j'avoire ne pas voir où peut être pour nous l'avantage. Elle sait très bien que la France ne peut s'acquitter qu'autant que l'Allemagne lui réglera ce

Mais si, pour des raisons indépendantes de leur volonté actuelle, nos alliés d'outre-Manche ne pouvaient ultérieurement nous outenir jusqu'au bout pour exiger de l'Alemagne la totalité des réparations, le seul résultat de la nouvelle combinaison sera de faire régler par priorité la créance an-glaise sur la France au fur et à mesure des ersements effectués par l'Allemagne. Si elle-ci s'arrête de payer, la France sera den libérée partiellement vis-à-vis de l'Angleterre, mais les ressources disponi-bles pour la restauration de nos régions dévastées, déjà réduites par l'absence de priorité en notre faveur, seront diminuées en outre à proportion de ce qu'aura récu-

péré notre alliée. Si notre droit de priorité eût été reconnu, la totalité des milliards versés par l'Allemagne aurait été au contraire réservée par destination à la restauration du Nord et de l'Est, et le règlement de notre dette envers 'Angleterre fut venu ensuite dans les conlitions ordinaires

On conçoit que, devant un tel bouleversement de nos perspectives d'avenir, M. Poincaré ait donné, dès lundi, sa démission de membre et de président de la commission des réparations.

Dans l'intérêt de l'union toujours plus intime entre la Grande-Bretagne et la

OPERA - COMIQUE. - Lorenzaccio drame lyrique, de M. E. Moret, d'après

Le merveilleux théâtre de Musset a tou-jours tenté les musiciens sans que cela leur

ait porté bonheur complètement. Les plus récents exemples sont ceux de M. Messa-

ger, qui a écrit Fortunio, d'après le Chan-delier, et de M. Gabriel Pierné, qui a mis

en musique ce chef-d'œuvre qui a nom

A son tour M. E. Moret, un disciple de Massenet, vient de nous donner également sur la scène de l'Opéra-Comique, comme

MM. Messager et Pierné le firent avant lui, un drame lyrique d'après Lorenzaccio, la célèbre comédie de Musset, dans laquelle

il y a quelques années l'on pouvait applau-

dir à Paris une incarnation admirative de

Lorenzaccio est-il vraiment un sujet mu-

sical? Il ne semble pas, - malgré la grande variété des scènes imaginées par Musset, tour à tour vives, plaisantes, dramatiques, tragiques même — qu'un composi-

teur puisse y trouver la matière à exprimer

de la musique qui soit autre chose qu'un commentaire, un sentiment, une simple

illustration. D'action intérieure, il n'y en a

point. Lorenzaccio est une pièce qui nous montre un seul personnage, autour duquel

évoluent d'autres auteurs d'un drame qui

nous touche fort peu. M. Moret s'est tiré

très habilement de cette tâche difficile. La

partition est claire, vivante, d'une jolie

langue musicale, parfois un peu brutale,

mais qui atteint son but, car elle fait de l'effet. Elle a été mise remarquablement en

lumière par le jeu intelligent de M. Vanni

Marcout chanteur du plus grand talent, que l'on a surnommé à raison le « Chaliapine » français, et par la mise en scène originale. somptueuse et poétique à la fois de M. Albert Carré, directeur unique par le goût

éclairé qu'il montre à chacune de ses nouvelles créations. Le public a associé au succès de M. Marcout ses excellents partenaires: MM. Lapelletrie, Albers, Vieurille et MMmes Rooseveldt et Calvet. Les dé-

cors de M. Guillaume ont fait sensation une

JUSTINIUS

On ne badine pas avec l'amour.

notre pauvre Sarah Bernhardt.

Alfred de Musset.

France, il appartient à nos amis d'Outre-Manche de tirer tous les enseignements que comporte ce geste du grand patriote lorrain. Ils sont trop intelligents pour ne pas comprendre ce qu'il signifie de la part de l'homme qui pendant les tragiques années de la guerre a incarné la France, son ab

négation, son stoïcisme et son indomptable volonté de justice et de réparation dans

LA GRÈVE EST TERM

Le Comité confédéral de la C. G. T. décide la reprise du travail, par 96 voix contre 11

Paris, 21 mai. — 'Après trois semaines pendant lesquelles elle s'est efforcée d'entretenir une agitation qui nulle part ne se développa selon les espérances des extrémistes, la C. G. T. se décide à donner l'ordes de reprise du tennil tre de reprise du travail.

Il était grand temps que cette résolution fut prise si les meneurs voulaient qu'elle put avoir encore un semblant de nécessité. Les débats du Comité national de la C. G. T. ont en effet complètement démontré, par les déclarations de la presque unammité des orateurs, que le mouvement gréviste avait complètement échoué, que la lassi-tude de ceux qui s'étaient laissé entraîner. à le suivre ne permettait plus de se pro-longer sur les quelques points où il subsistait encore.

L'heureuse issue de cette crise doit être attribuée au bon sens des travailleurs qui, dans leur grande majorité, refusèrent de s'associer à une agitation si musible aux intérêts du pays, à la sage fermeté du gouvernement, qui sut ne pas se laisser en-traîner à des pourparlers dont l'aboutis-sement ne pouvait être qu'un fâcheux com-promis, enfin au zèle patriotique des volontaires dont le dévouement a permis d'assurer, dès le premier jour, le fonctionnement des services publics, particulièrement vi-sés par les fauteurs de troubles:

Paris, 21 mai. — Le Consell national confédéral, réuni ce matin, a décidé la reprise du travail par 96 voix conre 11 (10 Unions départementales et 1 Fédération), 15 abstentions et 12 absents.

A l'issue de la séance, le communiqué suivant a été fait à la presse : «M. Perrot, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine continue de prési-der la séance. Le débat commencé hier en seance de l'après-midi s'est terminé auourd'hui midi sur une motion portant la

sur le front polonais

et sur la Caspienne

Londres, 20 mai. — Au cours des opérations contre les Polonais, les bolcheviks auraient avancé de 30 milles, sur un front de 40 à 50 milles, et pris Lepel et Polotsk.

N.-B. — Polotsk est un chef-lieu de district sur la Dvina, à 621 kilomètres de Pétrograd,

dans le gouvernement de Vitebsk, 31.200 ha-bitants.

Les Polonais résistent vaillamment

à la contre-attaque bolcheviste

nais du jour enregistre de nouvelles attaques violentes de l'ennemi sur le front du Dniester et de la Bérésina. Malgré des forces importan-tes qu'ils ont reçues en renfort, les bolche-viks ont été partout repoussés.

Les boicheviks à Enzell

Parts, 20 mai. — Des informations com-muniquées au nom du gouvernement per-san confirment le bombardement d'Enzeli

PERSE

UKRAINE

ARABIE

(sur la mer Caspienne) par une flotte bol-cheviste, ainsi que la situation difficile où l'attaque bolcheviste a mis les autorités

Selon ces informations, treize navires bolchevistes ont ouvert le feu sur Enzeli, à ume distance de 12 kilomètres, dans la matinée du 18 mai. De petits navires, arborant le drapeau blanc, ont été envoyés d'Enzeli pour partementer avec les bolcheviks, qui ont réclamé la livraison de l'ancienne fiotte de Denikine, réfugiée dans ce port, et qui ont manifesté l'intention d'occuper Enzeli.

cuper Enzeli.

Les représentants du gouvernement persan ont protesté. Toutefois, ils se sont déclarés prêts à engager une conversation avec les bolcheviks au sujet de la flotte de Denikine. Ils ont ajouté que leur gouvernement ne pouvait admetire l'occupation d'Enzeli. Le ministre persan des affaires étrangères, qui voyage depuis assez longtemps en Europe, se proposerait de faire appei à la Société des nations.

EN IRLANDE

Bagarres et attentats se succèdent sans arrêt

Dublin, 21 mai. — Les nouvelles sur les désordres de Limerick sont contradictoires. Il est certain toutefois que la police et la troupe ont tiré, qu'un ouvrier des Docks eté tué, et que trois autres personnes ont été blessées, dont deux légèrement. En télégramme aunonce qu'hier matin, à trois heures, des bombes ont été jetées dans un magasin de draperies et chez un marchand de farine. Le feu s'est déclaré dans les deux boutiques, mais il fut éteint

chand de farme. Le leu s'est dectars dans les deux boutiques, mais il fut éteint promptement. Dans le comté de Waterford, près de Clonnel, la propriété de lord Ash-town a été détruite par le feu fier soir.

EN ESPAGNE

De sanglantes bagarres se reproduisent Madrid, 21 mai. — Hier, calle de l'Espéranza, les manifestants ayant vouku déwaliser ume boulangerie, le patron, aidé de la troupe, a repoussé les assaillants à coups de fusil. Deux personnes ont été blessées. Calle Cabeza, le même inoident s'est produit; il y a eu également des blessés. Aux Cuatro-Caminos, des collisions ont eu lieu entre la gendarmerie et la foule. Ce soir, à dix-sept heures, calle Tel Pez, dans une échaultourée où les femmes se montraient les plus excitées, un gamin de quatorze ans a été blessé grièvement, les soidets ayant fait ueuge de leurs armes.

TURQUE

MERZZ

Varsovie, 21 mai. - Le Communiqué polo

raprise du travail à dater de samedi 22 raprise du travail a dater de samedi 22 mai. Cette motion « enregistre non comme une satisfaction, mais comme un aveu public de la légitimité des préoccupations confédérales, le dépôt précipité d'un projet de réorganisation des transports par voies ferreorganisation des transports par voies fer-rées, qui, élaboré exclusivement en accord avec les Compagnies intéressées, établit néanmoins que la revendication vaillam-ment défendue par les cheminots et les or-ganisations ouvrières composant le cartel, répond à une nécessité vitale et impérieuse bour nouvre pays »

L'ORDRE DE REPRISE POUR LES INSCRITS Paris, 21 mai. — La Fédération nationale les Syndicats maritimes communique la

note suivante :

« En conformité des décisions du Comité national confédéral, la Fédération des Syndicats maritimes invite les marins du commerce et agents du service général à bord à reprendre immédiatement les travail et à l'unanimité. Elle prie instamment toutes ses sections de prendre toutes les dispositions utiles pour le retour dans les ports de tous les éléments qui les ont quittés pour répondre à l'appel de solidarité.

» Le secrétaire général : RIVELLI. »

Paris, 20 mai. — Le travail a repris complè-ement ce matin dans le Nord et le Pas-de-Amélioration sensible dans les autres bas-sins. On escompte la reprise totale du travail dans deux ou trois jours. Marseille, 20 mai. — Les dockers et les ins-rits maritimes viennent de décider la reprise lu travail pour demain matin. Cette, 20 mai. — Hier les gaziers et les dockers ont repris le travail. Lé vapeur « Alouette », venant d'Oran, a été déchargé par ces derniers. La grève est finie dans le bâtiment et la métallurgie, et les tramways fonctionnent normalement avec une partie du personnel.

LA REPRISE DU TRAVAIL

u personnel. Pamiers, 20 mai. — Hier, aux mines de Pamiers, on a enregistré 934 rentrées sur un effectif de 2.600 métallurgistes en grève. Toulon, 20 mai. — A la suite d'une entrevue intre une délégation des cheminots du Sud de la France et les membres du Conseil général du Var, le travail a été repris ce matin, sous conditions qu'aucun renvoi ne sera prononcé pour fait de grève et que l'échelle de selaires

Nice, 20 mai. — On peut considérer la période d'agitation ouvrière comme virtuellemen

LE COMPLOT

QUI DEVAIT ÉTABLIR EN FRANCE

LE BOLCHEVISME

Paris, 21 mai. — Les perquisitions opénées chez les individus arrêtés pour avoir voulu instaurer en France le régime des Sovietés ont permis de fixer très nettement le rôle joué par chacun d'eux, ainsi que la part prise dans ce mouvement par les dirigeants bolchevistes de Russie.

Il y a plusieurs mois, des organes de propagande bolcheviste se créaient à Paris et en province, comme le « Soviet », dirigé par l'ancien employé des omnibus Maurice Hanot; la « Vie ouvrière », dirigée par M. Monatte, ancien répétiteur de collège, chef des groupements français de la troisième internationale et du parti communiste. Ces groupements représenteraient, à l'heure actuelle sur notre territoire 60,000 adhérents environ. Des affiches et des tracts exposaient les « avantages » du régime soviétiste. Les tracts se recommandaient de la section de l'internationale communiste de Moscou.

La découverte d'une lettre adressée par

section de l'internationale communiste de Moscou.

La découverte d'une lettre adressée par Monatte à des membres de l'internationale communiste russe mit la police sur la bonne piste. Dans cette lettre, Monatte exposait en substance qu'il ne fallait pas, labas, se laisser tromper par le prétexte de « nationalisation » donné à la grève déclanchée chez les cheminots. Ce n'était là qu'une enseigne destinée à couvrir la révolution en marche, et dont les premières troupes venaient d'être lancées à l'assaut. Le 3 mai, l'arrestation du citoyen Monatte était décidée, et en même temps celles d'un certain nombre d'agitateurs influents rattachés à la troisième internationale et habitant tant à Paris qu'en province.

Les perquisitions opérées à la suite de ces arrestations firent découvrir les noms d'autres chefs du mouvement, dont les rô-

Les perquisitions opérées à la suite de ces arrestations firent découvrir les noms d'autres chefs du mouvement, dont les rôles directeurs étaient d'avance prévus dans le futur régime soviétiste qu'il s'agissait d'établir en France, régime dont Monatte devait être le grand dictateur; Loriot, le grand commissaire.

Be nombre des arrestations, que nous avons signalées au fur et à mesure qu'elles étaient opérées à Paris et en province, approche de la trentaine. Plusieurs des personnages incarcérés ou recherchés ont des fonctions syndicales importantes, tels les trois secrétaires fédéraux des cheminots, les citoyens Lévêque, Monmoussaau et Midol, le citoyen Sirolle, délégué de la Fédération des cheminots à la C. G. T.; les citoyens Flandrin, secrétaire général des travailleurs de la marine de l'Etat; Nectoux, secrétaire général du Syndicat des employés du P.L.-M.; Orsini, secrétaire général de l'Union des Syndicats ouvriers du Var; Totty, secrétaire général des cheminots de Marseille; Chaverot, secrétaire du Syndicat du P.L.-M., etc.

On a arrêté aussi des comparses de moindre envergure chargés de distribuer les tracts et d'apposer les affiches de propagande.

Des recherches se poursuivent en France

Des recherches se poursuivent en France et à l'étranger. Chaque jour apporte de nou-velles découvertes, de nouvelles précisions sur la façon dont devait être organisé le

nouveau régime que l'internationale mos-covite avait rêvé d'instaurer chez nous, et pour la préparation duquel elle fournissait des fonds. On recherche en ca moment par quels intermédiaires ceux-ci étaient appor-tés en France.

parlementaire aux fêtes

de Jeanne d'Arc

Paris, 20 mai. — La délégation des députés français qui s'était rendue à Rome pour les fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc est rentrée ce matin à Paris par train spécial. La délégation française comptait exactement 67 membres, et elle était présidée par le général de Castelnau. Ses membres n'appartenaient pas seulement aux groupes de droite de la Chambre, elle comptait des députés appartenant au groupe de l'Action républicaine.

L'impression parmi les membres de la Chambre est unanime: ce voyage aura grandement et utillement servi l'intérêt politique de la Prance à Rome. De l'accueil que les personnages officiels italiens avec lesquels its se sont rencontrés à Rome leur ont réservé, les parlementaires ne disent que du bien.

Mats c'est surtout de leur confact avec les milieux religieux et spécialement avec les députés français ont tiré la plus forte impression. Deux fois le saint-père a rocu les pêterins français, une secunde fois en audience particulière. Dans cette entrevue, le pape passa desant chacun des soixante-sept députés français et adressa à chacun, en excellent français, des paroles charmantes.

Le retour de la délégation

Lille, 20 mai. — Dans le bâtiment il reste environ un millier de grévistes et dans les transports quatre à cinq cents. A Roubaix, quelques incidents se sont produits en certains endroits autour des tramways conduits par des

DES SYNDICALISTES CONTRE LA C. G. T. Grenoble, 20 mal. — Les employés des tramways électriques de Grenoble ont voté un ordre du jour déclarant que pour délibérer dans le calme et échapper aux agitateurs étrangers à la corporation, leur Syndicat se retire de la Bourse du travail et abandonne l'Union des Syndicats, la Fédération des transports et la C. G. T.

LES ARRESTATIONS Paris, 20 mai. — L'apprenti mécanicien Henri Ghautrot, seize ans, et l'ajusteur Henri Dubernar, ont été arrêtés place Dupleix au moment où ils distribuaient des tracts révolutionnaires

Saint-Etienne, 20 mai. — La gendarmerie a arrêté, pour entraves à la liberté du travail, M. Ravillard, secrétaire du Syndicat des mineurs de La Talaudière.

MONMOUSSEAU A L'INSTRUCTION Paris, 20 mai. - M. Monmousseau, secrétaire de la Fédération des cheminoisseau, secretaire de la Fédération des cheminois, qui a passé la nuit dernière au dépôt, a été conduit à midi devant M. Jousselin, juge d'instruction. Il lui a été donné connaissance de l'inculpation de complot relevée contre lui. M. Monmousseau a été conduit à la prison de la Santé. Il a choisi pour défenseur Me Torrès.

260 CHEMINOTS DU P.-O. LAS DES MENEES CEGETISTES

Angers, 21 mai. — La lettre suivante a été adressée par un groupe de 260 cheminots au secrétaire du Syndicat national section P.-O.: » A Monsieur le Secrétaire général du Syndicat national des chemins de fer de Paris.

Paris.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que, en présence des faits qui se passent actuellement établissant que le Syndicat national pratique une politique révolutionnaire et contraire à ses siatuts, nous estimons qu'il est de notre devoir de donner notre démission d'un Syndicat qui n'a plus rien de professionnel. En conséquence, vous trouverez ci-après la liste des camarades qui ne veulent plus faire partie d'une Association nettement révolutionnaire et s'engagent à s'orienter vers un autre groupement vraiment corporatif et professionnel et répondant à un idéal de progrès, et de liberté, » (Suivent 260 signatures.)

Ce que l'Angleterre entend

par "droits spéciaux" de la France

sur l'indemnité allemande

Londres, 20 mai. — M. Bonar Law, interpellé à la Chambre des communes, déclare ne pouvoir rien dire quant au montant de la somme à verser par l'Allemagne sur le chiffre provisoire mentionné par les chefs des gouvernements

la guerre. Voici de quelle manière nous avons re-connu les droits spéciaux de la France:

« Quelle que soit la somme à recevoir et

« Quelle que soit la somme à recevoir et quelle que soit l'époque à laquelle elle sera versée, les gouvernements français et anglais ont déterminé d'un commun accord dans quelle proportion le partage de ce qui leur revient se ferait entre eux, c'est-à-dire que l'Angleterre recevrait cinq onzièmes des sommes attribuées à la France. Nous avons pensé que c'était le meilleur moyen de reconnaître les droits spéciaux de la France.

» Si la question des dettes interalliées a

de la France.

"Si la question des dettes interalliées a été mentionnée dans les communiqués de la conférence de Hythe, cela ne veut pas dire que des dispositions aient été prises à ce sujet. Le fait nouveau, c'est que les chefs des gouvernements alliés vont se rencontrer avec les chefs du gouvernement allemand. Il n'y aura plus d'échange de notes et si le gouvernement va à cette conférence dans l'intention bien arrêtée d'exécuter le traité, cette méthode de conversation ouverte incitera certainement davantage les alliés à formuler des conditions raisonnables."

Réunion de la conférence économique

franco-allemande

Paris, 20 mai. — La première réunion de la conférence économique franco-allemande s'est tenue cet après-midi au ministère du commerce, sous la présidence de M. Isaac.

La séance, très courte, a été consacrée à la présentation des délégués des deux pays, einsi qu'à un premier échange de vues.

Rappelons que les délégués allemands sont:
MM. Deutsch (électricité), Gehrard (industrie textile), Kotzenberg (commerce en gros), Von Weinberg (produits chimiques) et Guggenheimer (réparations).

Le gouvernement français, de son côté, a fait appel à : MM. Léon Lévy (métallurgie), Laedrich et Eug. Mathon (textiles), Gillet (produits chimiques) et Cordier (électricité). M. Isaac, président, est assisté de M. Serruys, directeur des accords commerciaux au ministère du commerce, et le président du Conseil est représenté aux séances par M. Seydoux, sous directeur des relations commerciales.

Conventions ferroviaires

Paris, 20 mai. — Des pourparlers viennent d'avoir lieu à Paris, entre la délégation allemande des chemins de fer et une commission française présidée par M. Seydoux, sous-directeur aux relations commerciales. Ils ont abouti à un protocole qui a été signé ce matin. Ce document approuve :

1. Un avenant du traité relatif au train de Paris à Versovie et créant les deux branches de ce train au départ Paris, Ostende, Cologne, vers Prague, Varsovie et vers Vienne;

2. Un accord conclu avec la Compagnie de l'Est pour la création d'un service de voitures directes sur Francfort d'une part, Prague, Varsovie, d'autre part, et enfin Munich, avec prolongement éventuel sur Vienne et au dela;

3. Un accord avec la Compagnie de l'accord avec la Compagnie de l'accord avec part, et enfin Munich, avec prolongement éventuel sur Vienne et au dela;

3. Un accord avec la Compagnie du Nord-t les Chemins de fer belges pour la création e services directs de toutes classes et wagons-

its-sur Berlin et éventuellement sur Varsovie. Un délégué altemand à la commission de délimitation

de la Sarre démissionne

Berlin, M mai. — A la suite d'un désac-cord avec les commissions interalitées char-gées du tracé de la frontière du bassin de la Sarre, le délégué alternand, lieuterant-colonel von Xylander, a décidé de se reil-

avec l'Altemagne

Conventions ferroviaires

LE DÉBAT SUR LES GRÈVES

" Nous ne sommes pas des briseurs de grève mais des briseu de guerre civile."

"Le pays a donné aux révolutionnaires une leçon dont il fai espérer qu'ils se souviendront "

Paris, 20 mai. — La séance de jeudi fut infiniment plus calme que la précédente. La droite, en effet, n'ayant pas usé de représailles à l'égard de l'extrême gauche, permit à ses orateurs de conférencier li-

Le numéro 15 c.

M. Cachin, auquel d'ailleurs la C. G. T. n'avait rien demandé, vint prendre la dé-jense de cette organisation. Il rencontra fense de cette organisation. Il rencontra l'indifférence totale ou ironique de la Chambre, Il essaya alors d'envenimer le débat et parla de «l'imposture» de M. Millerand. On haussa les épaules.

M. Steeg dégonfla aisément le gros ballon cégétiste. Il montra les mauvais éléments l'emportant sur les bons et faisant dévier inseque dans le jossé le syndicalisme.

dévier jusque dans le fossé le syndicalisme professionnel. Il légitima sans peine les justes mesures de préservation prises par le gouvernement. En termes élevés et émus, il définit le rôle tutélaire de l'Etat républicain dans de telles conjonctures. Il rendit aux volontaires accourus au secours de la pair française un chaleureux hommage. Sans vouloir ouvrir le dossier des attentats et des efforts de terrorisme des gréviculteurs contre la majeure partie de la classe ouvrière, il démontra leur autoritarisme aboutissant à un immense échec.

Son succès fut très grand.

Et voict M. Paul-Boncour à la tribune.
Ce bourgeois distingué, servi par une extrême facilité verbale, vint présenter la thèse juridique de la C. G. T. en face de la loi de 1884. Longue, trop longue conférence. L'orateur appela à son secours, à propos de l'article 5, l'auteur de cette loi,

trice, la théorie insupportable du « bloci de la patrie » par la tentative de suppre sion de nos libertés de circulation, de pr duction et d'échanges!

M Boncour, emporté par sa propre quence et par un talent de définition vint détruire sa propre thèse, commit êtrange maladresse. Il a démasqué, si l' peut dire, l'ambition (outrageante pour démocratie tout entière) d'un syndicalism désireux, contre la volonté de la majorit des syndiqués, de se substituer à l'Eto légal. Voilà le soviétisme. Mais ici nou ne sommes plus en présence d'un régim inconnu et par conséquent plus ou moir capable de séduire à travers les jumés des hypothèses, mais d'un régime conn et dont la misère de la Russie nous a prend les absurdes et sanglants effets. Autre erreur grave de M. Boncour, q s'écrie tout à coup que la nationalisation proposée n'était en somme qu'une « for mule d'étude». Vraiment? Est-ce donc a nom d'une formule d'étude qu'un groupe ment quelconque a le droit de tenter d'affamer la nation?

famer ta nation? En fait, la juste conclusion de ce déba nous est journie par le radical J.-L. Du mesnil, qui observa justement que pou réaliser les réformes sociales nous n'avon nullement besoin de la grève générale.

Paris, 20 mai. — La Chambre continue la discussion des interpellations sur les grèves, toujours en face d'une Assemblée nombreuse. Le premier orateur est M. Marcel Cachin.

M. Gachin

Le député socialiste observe que jamais la France n'a connu autant de grèves que depuis l'armistice; mais il en est ainsi de tous les pays, vainqueurs ou vaincus. Les causes des grèves sont chez nous d'ordres divers. L'une d'elles, notamment, est l'attitude de la classe bourgeoise. Sans doute, on a proposé un impôt sur le capital, et de toutes parts se sont élevées des critiques contre des enrichissements faciles et scandaleux, mais que personne n'a osé attaquer sérieusement. Cette grève du capital explique partiellement l'autre grève.

Une autre cause, c'est la hausse du prix de la vie, qui frappe les ouvriers malgré es hauts salaires.

Voix à droite: Et les petits rentiers aussi!

M. Cachin: Oui, les petits rentiers aussi.

La classe bourgeoise n'avait qu'à accomplir un geste généreux et prudent pour que fût obtenue une détente immédiate. On a préconisé une production plus intense. Mais ce n'est pas la classe ouvrière qui la dirige.

M. Cachin fait ensuite l'historique de la grève actuelle, qu'il attribue plutôt à la question des révocations des cheminots de la dernière grève qu'à celle de la nationali. la dernière grève qu'à celle de la nationalichiffre provisoire mentionné par les chefs des gouvernements.

M. Bonar Law ignore ce que l'interpellateur veut dire quand il parle de « priorité à la France». Le gouvernement anglais, dit-il, a toujours reconnu les souffrances particulières endurées par la France au cours de la guerre. Mais cela ne signifie pas que les versements seront jusqu'à une certaine date attribués à la France et qua noire tour ne vienne que plus tard. Ce serait là une chose tout à fait injuste non seulement vis-à-vis du peuple anglais, mais encore à l'égard des Dominions, qui ont porté une si lourde charge du fardeau de la guerre.

la dernière grève qu'à celle de la nationalisation.

M. Cachin, abordant la question de la nationalisation, dit qu'elle est un programme
commun aux syndicalistes et aux anciens
républicains de la Chambre.

Malgré des centaines de milliers detravailleurs en grève, nulle part l'ordre ne
fut troublé, et cela grâce à la force des
Associations ouvrières. Et cependant, ce ne
sont pas les provocations qui ont manqué,
sous forme de révocations, qui dépassent
4,000, sous forme d'arrestations et de perquisitions illégales. Des condamnations sévères ont été prononcées avec interdiction
de séjour, comme pour les hommes qui
sont la nonte de la société. (Murmures à
droite.) Jamais sous la République il n'y
eut répression plus impitoyable! On a perquisitionné illégalement à la C. G. T.

M. Bellet: Vous ne nous parlez pas des
tentatives d'assassinat commises de divers
cotés contre les non-grévistes. (Vifs applau-

otés contre les non-grévistes. (Vifs applau-issements au centre.)

cotés contre les non-grévistes. (Vifs applaudissements au centre.)

M. Cachin: Les prisons sont pleines, et le gouvernement a imaginé un complot contre la sûreté de l'Etat, vieille méthode bonapartiste. Et les jeunes gens des écoles, qu'en avez-vous fait?

Voix à droite: C'est vous qui les avez fait tuer! (Bruit.)

Le colonel Picot: Ce sont des victimes du devoir! (Applaudissements.)

M. Cachin: La C. G. T. a elle-même déploré le sort de ces jeunes gens. (Exclamations au centre et à droite. Cris: « Tartufes! tartufes!») Monsieur Millerand, permettez-moi de vous dire avant de finir... (Ah! ah! à droite) qu'il ne vous appartient pas, à vous, de faire cette politique-là, vous qui au début de votre carrière avez défendu les Syndicats. C'est vous qui les avez conduits à la lutte contre les oligarchies financières.

M. Millerand, les bras croisés, regarde

M. Millerand, les bras croisés, regarde en face M. Cachin pendant toute cette atta-que véhémente directe du député socialiste, qui prend ensuite à partie M. Coupat pour être entré dans le gouvernement, lui an-

être entré dans le gouvernement, lui ancien syndicaliste.

M. Coupat: Je n'ai jamais été avec ces gens-là, et je n'ai pas de leçon à recevoir de vous! (Bruit prolongé.)

Le bruit se développe tellement qu'on ne peut entendre un mot des dernières paroles de M. Cachin, qui quitte la tribune sous les « hou! hou! » de la majorité, pendant que l'Extrême Gauche applaudit à tout rompre.

Le ministre de l'Intérieur

M. Steeg, ministre de l'intérieur, succède à M. Cachin. Que reproche-t-on au gouvernement? D'avoir empêché la paralysie de la yie sociale? Mais est-ce que le 1er mai, fête de l'égatité, les voitures de la C. G. T. devalent seules pouvoir circuler? (Rires.) On a accusé le gouvernement de provocation ce jour-là, parce que son autorité n'a pas chômé en réalité.



On a dénoncé la provocation. (Salve d'applaudissements répétés à gauche, au centre et à droite.) Voilà la vérité. Contrairement à ce qu'a dit M. Cachin, il v eut blen des il y eut bien des attentats contre ceux qui condui saient les locomo tives et une vérita au domicile de ceux
qui voulaient travailler. (Nouveaux
applaudissements.)
Le gouvernement
a sévi contre les excitations criminelles. Il a considéré
comme délictueux
un mouvement qui tandait à la ruine du

Nous avons eu recours à des moyens exceptionnels, mais nous étions en face d'une grève exceptionnelle. (Salve d'applaudissements.) Vis-à-vis d'une grève ordinaire, le gouvennement a plus de devoirs
que de droits. Mais cette grève avait un
caractère politique. Elle a commencé par
une intrigue des extrémistes contre les dirigeants de la C. G. T. et s'est terminée
par un coup de force contre le gouvernement, les institutions parlementaires et la
vie modérielle de ce pays. (Nouveaux applaudissements prolongés.)

On a voulu faire régner un malaise éco nomique continu. Depuis des mois, on s'at tache à troubler par des arrêts incessant la production et la circulation. On veu créer chez nous une paralysie graduelle qui laisse le pays sans défense. Le gouvernement s'est dressé contre cette tentative. (Salye d'applaudissements à gauche au centre et à droite.) Nous avons pense que ceux qui ont pris des engagements vis à-vis de la collectivité n'ont pas le droit de les rompre. C'est pour cela que le gouvernement a déposé le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire.

Notre devoir est d'assurer les service publics. Ce faisant, nous n'avons pas été des briseurs de grève. Nous n'avons pas mis la force de la collectivité au service du patronat contre le salariat, Mais, lors que la grève a pour but avéré la guerre civile, alors oui l'nous sommes des briseurs de guerre civile. (Salve d'applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

Si le gouvernement n'avait pu disposer que de lui-même ses moyens de la colle de lui-même ses moyens de la colle civité. que de l'ul-meme, ses moyens d'a tion eus sent été précaires. Il s'est adressé au pay: Le pays, épris d'idéal dans la démocratine pouvait s'abandonner à l'anarchie o se seraient effondrés sa victoire et son de tin. (Nouvelle salve d'applaudissements Les bonnes volontés défensives auxquelles pous nous sommes adressés ont répond nous nous sommes adressés ont répond à notre appel avec un élan dont nous gar dons un souvenir ému et reconnaissant (Vifs applaudissements prolongés à gar he, au centre et à droite.) che, au centre et à droite.)

Le ministre poursuit: Gouverner, c'est prévoir. Nous avons prévu les défections et préparé les suppléants. Chemins de fer, gaz, électricté ont fonctionné, et la France a donné l'exemple de la bonne humeur et de l'énergie dans ces circonstances. Elle a montré que son idéal est fait d'ordre, de mesure et de raison. (Vifs applaudisse ments prolongés à gauche, au centre et à droite.) ments prolongés à gauche, au centre et droite.)

Les événements ont infligé aux extréntes révolutionnaires une leçon qui ne sans doute pas perdue. Les «vagues d'saut», pour employer l'expression be queuse des pacifistes qui n'admettent pacifisme que comme article d'exportatis se sont brisées contre la solidité du h sens national. (Salve d'applaudisseme prolongés à gauche, au centre et à droit

sens national. (Salve d'applaudissement prolongés à gauche, au centre et à droite Pendant ces trois lourdes et longues s' maines, le ministre de l'intérieur a eu préoccupation angoissante du'aucun cou irréparable, même pour assurer l'ordre, r' frappât la fraternité française et que gloire de la France victorieuse ne fût pa souilée, fût-ce un seul jour, par la gue re civile. (Double salve d'applaudissement prolongés à gauche, au centre et à droite A vous de dire si notre conduite a ét digne des graves devoirs que les circom tances nous ont imposés. Nous ne craignont pas votre réponse!

Toute l'Assemblée, à l'exception des set socialistes, fait un succès enthousiaste ministre de l'intérieur, qui redescend la tribune sans avoir fait usage de socier. M. Millerand, d'autres ministre des députés s'avancent à la rencontre M. Steeg pour le féliciter vivement.

Un autre socialiste monte à la tribune C'est l'ancien ministre Paul-Boncour. Le il vient traiter la question des poursuit contre la C. G. T. Il estime qu'elles sont justifiables par aucun argument legalité. L'action de la C. G. T. est inclus dans la loi de 1884. Cela résulte de l'opnion de M. Waldeck - Rousseau, lors de discussion de la loi de 1884 au Sénat L'orateur fait l'inistorique de la Fédéra tlon des Bourses du travail, qui about rent à la C. G. T., et dont la grève gene rale était l'idée maîtresse. La C. G. T. n'es pas du tout le foyer révolutionnaire ni système centralisé qu'on s'imagine.

M. de Baudry d'Asson: La question es de savoir si la C. G. T. s'est maintent dans les limites de la loi. Or, les fait abondent qui prouvent qu'eile a fait contraire pour préparer la révolution. Von n'y avez pas répondu.

M. Paul-Boncour: C'est précisémen pour essayer de répondre à cette accusation que je suis ici.

M. Paul-Boncour, à l'appui de sa these cite le rapport de M. Emile Ollivier a Corps législatif, en 1864, lors de la sur presson du délit de grève. Les socialiste applaudissent avec ostentation la pros du futur ministre de Napoléon III.

M. J.L. Dumesnii, radical-socialiste: n'y a pas besoin de déclancher la grève generale.

du futur ministre de Napoléon III.

M. J.-L. Dumesnil, radical-socialiste:
n'y a pas besoin de déclancher la grève g
nérale nour réaliser ces réformes, il n'y
qu'à rester sur le terrain légal. (Vifs a
plaudissements sur tous les bancs, sauf
l'extreme gauche.)

M. Paul-Boncour expose que, pendant
guenre, la C. G T. a pris part à toutes li
ceuvres d'armement et de ravitaillemen
C'est là qu'elle a vu pour la nation la n
cessité de reprendre ses organes économ
ques et de nationalisation.

M. Paul-Boncour, qui s'est laissé entre
ner dans des digressions, dit que la viote
re de la majorité serait éphémère si on r
fatsait pas quelque chose d'analogue à

re de la majorité serait éphémère si on i fatsait pas quelque chose d'analogue à que préconise la C. G. T. Quelle que soit l'issue de ce débat, quelle que soit l'issue des grèves, rien ne sera résolu s'il ne ste dégage pas une politique résolument r'iormatrice, et il y aura deux victimes : seront la France et la République, (va applaudissements à l'extrême-gauche et gauche.)

La suite du débat est renvoyée à demain La séance est levée.

Le prix du pétrole Paris, 20 mai. — Le prix du pétrole des essences sera relevé de 20 fr. par he folitre à partir de demain.

se... Quant au « muet », nous verrons comme vous le dites, à l'éloigner de sit

En conséquence, madame Belvayre fe

gendre/ pour plus de sureté.»

par DELLY

Sous le masque

DEUXIEME PARTIE

(Suite.)

- Tal bien peur que nous le perdions, lui aussi !... Pauvre cher Guy, que nous ai-mons tant ! La première fois qu'Agnese vit le lieute-nant de Fervalles, elle se dit que les crain-tes de Lucie n'avaient rien d'exagéré. Elle pensa aussi qu'il était bien dommage que le jeune officier ent été ainsi frappé par la madadie, car il devait être charmant, avec medadie, car il devait être charmant, avec ce sourire fin, maintenant si rare, et ces beaux yeux hruns très caressants qui, par-fois, avaient encore un éclair de la sédui-sante vivacité d'autrefois. Quant à Guy, il parut très intéressé par la beauté d'Agnese. Celle-ci s'en aperçut, et bien qu'elle ne fût pas coquette, en éprouva une certaine satisfaction. Après le départ de la jeune voisine, M. de Pervaltes dit à sa cousine, sur un ton de plaisanterie forcée :

-Agspere ne nes voir trop souvent la si-

moureux!
Lucie, étourdiment, répliqua :
— Eh bien! peurquoi pa:?... F fait veu de celibat, que je sache... et toil

Guy dit avec amertume :

— Tu oublies, ma pauvre Lucie, que dans
mon état de santé, je ne puis songer au — Quelle idée!.. En ce moment, oui, mais tu vas te remettre... et alors, si Agnese to platt, rien ne s'opposera, je crois, à ce que tu Teponses.

— Oui, oui, tu arranges cela, ma petitel...

Mais moi, je sais bien que jamais je ne retrouverai ma santé d'autrefois.

Lucie secoua la tête, non convaincue... Cette Lucie secous la tere, non convaincue... Cette d'un mariage possible entre son cousin et Agnese la ravissait, et elle se promit, des que la santé de Guy s'améliorerait, d'apporter tous ses soins à transfomer cette perspective.

Pendant les premiers temps de son séjour à la virta du Lac, M. de Fervalles vit ransment Agnese. Il sortait très peu, étant vite très las, et demeurait dans sa chambre, occupé à lira ou à peindre... Ayant conscience que l'Indoleme et déheute beauté d'Agnese exergait déjà, sur lui un vit attrait, il évitait de se rencontrer avec effe, car il était trop honnéte homme pour songer, dans sen état actuel, à lui offrir de partager sa vie.

de partager se vie.

Mais cet état, peu à peu, s'améliosait. Le come efficier se reprenait à la vie, faisait des premenades un peu plus longues, retrouvait. Le parture chose de son ancierme gaité, de ses premenades de son ancierme gaité, de se premenades de son ancierme gaité, de se premenades de son ancierme gaité, de se premenades de acquerents wife et imprevus... Eucle, toute foyeuse, lui discit:

M. de Fervalles l'espérait aussi probablement, car il modifiait ses habitares...

Maantenant, quand Agnese venait voir son amie, il descendatt vers l'heure où elles prenaient le thé, causait avec elles, faisait de la musique avec la jeune Italienne... In jour, il leur proposa une promenade sur le lac, distraction qui plaisait beaucoup à Agnese et qui fut renouvelée plus d'une fois.

Il ne fallut pas longtemps à Guy pour devenir complètement amoureux... Il Agnese, presque aussi vite, s'éprit du jeune Français, fort sédaisant et très empressé près d'elle, à sa manière discrète d'homme bien élevé.

Elle avait eu neguère, pour Belvayre, une inclination romanesque de très jeune fille...

ou, plus exactement, elle avait suiti la fascination que cet homme exençait en général sur les femmes. Mois il n'entrait sans doute pas dans le plan du romaneter d'encourager cet attachement, car, peu à peu, il avait cessé de venir voir les Peliarimi, comme il en avait contume dans les prentens tamps de leur séjour à Laucanne... Et Mme Belvayre, un jour, avait appris à sa jeune annie, avec lorce soupins, que son fits était marié... mal marié, hélas l et séparé de sa femme, mais non divoreé, ses sentiments religioux le lui interdissant. son fils était marié... mai marié, holas l et séparé de sa femme, mais non divorcé, ses sontiments religioux le lui interdisant.

De cette façon, l'advoite personne obtenait
deux résultats : Agnese, dont Belvayre et elle
avaient bien deviné l'inclination amourense,
ne pouvait, étant données sas idées, garder
l'espoir d'épouser le romancien Mais le malineur
de celui-ct, la vie brisée sur laquelle sa mère
s'apitoyeit, mettaient autour de lui une auprécle pour la crédule Agnese... En agissent
gainsi, la mère et le dis s'étaient persuadés que

Precisement, elle dut retarder de près de trois mois son habituel voyage semestriel à Lausanne. Une grave maladie la retenaît chez elle, écrivait-elle à Agnese... Mais elle savait, par les rapports que lui envoyait Bertha la servante, que la signora Pellarini et l'officier français paraissaient se plaire beaucoup.

Elle put enfin venir constater elle même que son espionne disait vrai... Et elle en épreuva une vive contrartété.

Mais elle n'en trissa rien paratire. Soignes Mais elle n'en haissa rien paratire... Soigneu-sement, elle étudia Guy de Perveilles, et le ré-sultat de ses observations, la décision qu'il lui suggérait furent consignés dans une lettre qu'elle envoya quelques jours plus tard à son fils, en ce moment eccupé à d'intéressantes « études » dans une ville française du Nord. a L'officier en question est fou de la petite, qui éle-meme paratt fout l'apprécier... Evi-demment, nous pourrions empêcher ce marin-ge. Mais, à la réflexion, je me demande s'il ne seruit pas politique de le favoriser, au con-tradue.

»Je tétonne, sans doute?... Mous avions en effet considéré que le mariage d'Agnese pourrait être un danger pour le but que nous poursuivons, et qu'il étoit préférable de ne-pas risquer conte éventualité. oni... Mais je m'aperçois que la jeune per-sonne ne se contentena pas de l'inclination à la fois romanesque et piatonique — d'ailleurs fort estompée par le temps et l'éloignement — que lui inspire Marcel Belvayre. Elle désire beaucoup se marier, jen ai obtenu l'aveu hier... Or, en ce cas, mon cher, ne vandrait il pas

Tu weis comme j'avais raisen... Certainement, tu gaériras tout à fait, mon cher Guy.

M. de Fervailes l'aspérait aussi probable.

M. de Fervailes l'aspé » Mais lui, me demandes-tu?... Quelle sorte d'homme est-îl?... Ne peub-il devenir dange-reux pour neus, si, vivent près de son beau-père, il arrive à deviner que que chose? père, il arrive à deviner querque chose?

« Lui » est un charmeur, c'est incontestable.

Il ne manque pas d'intelligence, il dott avoir de la volonité. Mais il n'est pas un « clairvoyant »... Tu sais ce que je veux désigner par ce mot? Le comte Meancelli, par exemple, en est un. Jei bien vu l'impression de défiance que je produisais sur lui la seule fois que nous nous soyons vus, dans le salon de la signorina l'ecci. Poi aussi, d'après ce que tu m'as dit, tu as été deviné par lui... Mais au fleutenant de l'ervalles, je suis très sympathique, de même qu'à sa tante et à sa cousine.

»Cette bonne Agnese leur a fait, d'ailleurs, tant d'éloges de moi !... Bref, je crois qu'avec » Cette bonne Agnese leur a fait, d'ailleurs, tant d'éloges de moi !... Bref, je crois qu'avec un homme comme ce jeune Français, nous n'evons pas à crandre d'être démasqués, ni même génés dans nos desseins. Nons tacherions, d'ailleurs, d'arranger les choses de façon que le heau-père ne vive pas avec son gendre et sa fille. Ce sera difficite... Mais evec la ruse, peut-être y réussirons-nous.

» Autre circonstance en faveur de ce mariage.: M. de Fervalles, selon toutes probabilités, ne vivra pas très longtemps.

» Sa sauté paraît se remetire, cependant, les médecins assurent qu'il est en bonne voie de guérison... Mais en entendant parler des symptomes de sa maladie, je me suits souvenue de ton cousin Wilhelm, qui, pendant son séjour aux colonies, fut atteint du même mail. Lui aussi éprouva une grande amélioration, et nous le croyions définitivement sauvé. Mais au bout de deux ans. les aralladies permit entre productions des

me fordreyante cette fois, et emporta le pauvre garçon en quelques jours.

Voflà quel sera mon espoir, si nous laissons faire ce mariage. Mais au cas où, en dépit de mes prévisions, il ne se réaliserait pas, je crois que nous n'avons rien à craindre d'un homme de ce caractère, peu observateur, je le répète — à condition, toutefois, que je garde mon empire sur Agnese et que je continue de la diriger sans en avoir l'air.

Dis-moi, mon cher enfant, ce que tu penses de tout cela. Si tu n'es pas de mon avis, il faudra voir à éloigner Agnese de ces Fervalles. Ce sera quelque peu difficile car elle s'est attachée à eux... et puis, maintenant, l'amour la tient, l'i me semble qu'il serait préférable d'éviter cet ennui, en la laissant épouser ce jeune homme, — quitte et calificie ce present de le contrait préférable d'éviter cet ennui, en la laissant épouser ce jeune homme, — quitte et calificite ce de le contrait préférable d'éviter cet ennui, en la laissant épouser ce jeune homme, — quitte de la contrait préférable d'éviter cet ennui, en la laissant épouser ce jeune homme, — quitte de la contrait preférance de la contrait preférance de la contrait préférable d'éviter cet ennui, en la laissant épouser ce jeune homme, — quitte de la contrait preférance de la contrait product de la contrait preférance de la la laissant épouser ce jeune homme, — quitte, si celui-ci s'avisait de se montrer génant, à l'écarter de notre roube. » Quelques jours plus tard, Belvayre ré-pondait : Vous avez absolument raison, ma chère

mère. Puisque Agnese désire se marier, qu'elle épouse M. de Fervalles. Ainsi que vous le dres, il sera toujours temps d'ob-vier aux inconvénients, s'il s'en présente par la suite... Et, de cette manière, on ne Pourra pas nous accuser de séquestrer les Pellarini, puisque nous-mêmes aurons en-couragé la jeune fille à se donner un pro tecteur, un conseiller. Rien ne prouvera mieux la pureté de nos intentions, n'est-il pas vrai?

» Le seul gêneur, là-dedans, pourrait être,
Mencelli, au cas où il arriverait à se mettre en rapports avec M. de Fervalles. Mais
te m'occupe de la rendre «inoffensif».

» Ainsi donc, ma chère mère, hénissez

gnant de ceder aux affectueuses instance d'Agnese, prolongea son séjour à la vill des Iris. Elle mit ce temps à profit pou provoquer d'une part l'aveu d'Agnese, d'autre cetui de Guy... Ce dernier fut plu difficile à obtenir. Le jeune homme, n'e tant pas assuré encore du complet rétablissement de sa santé, jugeait qu'il devai attendre avant de laisser voir ses sent ments à la jeune Italiènne.

Mais madame Belvayre s'y prit de tell sorte qu'à la fin de l'entretien, elle l'ava convaincu du contraire... Et dès le lende main, après une conversation avec made me de Fervalles, tout émue et heureuse elle servait d'intermédiaire à celle-ci prè de don Luciano pour demander la mai d'Agnese. L'infirme avait peu vu Guy de Fervalie

L'infirme avait peu vu Guy de Fervalles car Agnese continuait de croire que la vu d'étrangers était pénible à son père... At dehors seulement, pendant ses courtes promenades, il s'était rencontré cinq ou si fois avec le jeune officier. Guy l'avait sa lué, lui avait adressé quelques mots avenne respectueuse compassion... Et dens l'regard du malheureux avait passé un lueur d'intérêt sympathique, tandis qu' s'arrêtait longuement sur le Français.

revenu frappent durement les grosses runes et c'est justice, mais ne pourraitimposer un peu plus les fortunes oyennes? Ce qu'on n'a pu faire lier, il ut le faire demain. Il faut demander plus l'impôt direct pour demander moins à mpôt indirect qui pèse lourdement sur cherte de la vie cherte de la vie. En attendant, il est un point sur lequel manimité est faite, c'est la nécessité de

A révision des marchés de la guerre s'imdes (Vifs applaudissements.)

M. Raphaël-Georges Lévy déclare que
effort fiscal qui est proposé par la comdission sénatoriale représente le maximum
ce qui peut être demandé au pays à
heure actuelle. Il faut que désormais l'on
ait plus à graindre de neuvelles surcher t plus à craindre de nouvelles surchar-financières. L'impôt sur le revenu va indre des taux extrêmement élevés. Un definire des taux extrêmement élevés. Un dibataire jouissant d'un gros revenu alera jusqu'à 85 à 92 % de ce revenu. Il 'est guère possible d'aller plus loin. Quant l'impôt sur le capital, il se heurte à de pp grosses difficultés pour être réalisable, puis, le capital n'est-il pas déjà largement imposé dans notre pays?

Si les ressources de l'Etat ne peuvent être adéfiniment augmentées, on peut réduire

ervices publics qui devraient être restitués l'in tive privée. (Vifs applaudisse-La séance est levée.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne JEUDI 20 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves : PRIX DE L'ECOLE MILITAIRE (à réclamer), 000 fr., 4,100 mètres. — ler, Hécube (J. Maien), au baron E. de Rothschild; 2e, Amadis Garner) à M. P. Pantall; 3e, Française (Pailassa), à M. G. Rougier-Lagane.

Non placés: Onzain (F. Gauthier), Es-It-Irieg (Prior).

PRIX DE MAI, 7,000 fr. (en outre 700 fr. à éleveur), 2,000 mètres. — ler, Van (Garner), 4. Auguste Pellerin; 3e, Bon-Accueil (G. Barholomew), à M. E. Morgon.
Non placés : Captain-John (O'Neill), Grandourg (Mac Gee), Querelleur-III (Semblat), oliferino-III (Mitton Henry), Capello (Rovella). PRIX DE BAGATELLE, 7,000 fr. (en outre 00 fr. à l'éleveur), 2,000 mètres. — ler, Blindate (Garner), à M. A.-K. Macomber; 2e, Sylhide (E. Allemand), à M. Jean Lieux; 3e, hamarande (Sharpe), à M. Martinez de Hoz. Non placés: Marconnelle (Bellhouse), Kilmid. H. Marsh), Flossy (O'Neill), Sa-Phœnix G. Bartholomew), Deibourg (M. Barat), Miaèla (Ch. Childs), Pétale (Mac Gee), Platine Bottequin), Rollotte (Ch. Hobbs). PRIX DARU

(Poules des Produits) 000 fr. (en outre 4,000 fr. à l'éleveur, 2,100 m. HALLIER (A. Sharpe), à M. Jean Stern. PLEURS (G. Bartholomew), à M. A. Ekon placés a Blérancourt (A. Woodland), surbanipal (M. Barat), Axis (Mac Gee), ra-II (Milton Henry), Take-à-Step (J. Jen-

Alk DU PRINTEMPS, 20,000 fr., (en outre fr. à l'éleveur), 3,000 mètres. — 1. Rosolin Hobbs), à M. F. Grumetz; 2. Coq-Gaulois Allemand), à M. Ch. Lienart; 3. Tartufe arpe), au duc Decazes; 4. Son-Négofol (La-are), à M. A. Eknayan. Deces : Lupercale (Marsh), Montmirail Martin), Flaucourt (G. Thomas), Calbas-(J. Maiden).

PRIX DE MARLY (handicap), 7,000 fr., 2,400 tres. — 1. Golliwog (M. Allemand), à M. Haymann; 2. Rhode-Island (Garner), à M. rtimer; 3e, Gallardon (E. Allemand), à M. Blum Brum.

on placés: Bus (O'Neill), Sous-la-Feuillée
Martin), Nonnain-de-Magny (J. Jennings),
rra (Sharpe), Gabie (R. Brethès), Lysa-

CHEVAUX	1	Pesage 10 fr.	
lécube	G. P.	32 50	39 n 20 n
madis	P.	27 50	13 ×
	G. P.		11 » 5 50
p-Accueil	P. P.	12 50	6 n
lind-Fate ,	G. P.	85 23	32 50 10 50
ylphidehamarande	P. P.		24 50 9 50
oscobel	G.	32 50 15 50	17 »
eepdaleallier	P. P.	19 » 23 »	9 %
osolin	G. P.		31 » 8 »
oq-Gaulois ,artufe	P. P.	12 50	5 50 6 50
olliwog	G. P.	60 50 34 x	26 » 12 50
hode-Island	PP	25 5	12 »

JEU DE PAUME

LA COUPE DE BORDEAUX LA COUPE DE BORDEAUX

a Coupe de Bordeaux (internationale) se
era au jeu de paume de la rue Rolland
artir du 2a courant. Elle s'annonce excepinellement brillante, cette année, par suide la venue de l'équipe anglaise, qui est
t simplement formidable.
ix joueurs sont actuellement engagés,
it six anglais: général Taylor, capitaine
ce, détenteur; MM. Leaf, B. Noël, Druce,
ider Byl; deux palois, MM. Laurent d'Anain et Antoine Loubet; deux bordelais,
i. P. Deves, ancien détenteur, et D. Gouillhou. engagements seront clos le 22 mai.
«Coupe Duroy de Suduiraut» a dé-onné lieu à de fort jolies parties dont les résultats:

remière demi-finale. — Mercredi 19 mai R. R. Cruse bat M. R. Achard (8/2 8/3).

BORDEAUX

La question du gaz

MISE AU POINT

La population bordelaise est heureuse d'apprendre que, grâce aux mesures prises par la municipalité, la distribution du gaz a été rétablie ce matin vendredi. Des mesures s'imposaient pour mettre fin à une si-tuation intolérable, et qui n'avait que trop duré. Les documents publiés ici établissent avec clarté la position de la municipalité en face du personnel d'hier et de demain dans les services du gaz et de l'électricité. Mais dans la lettre de M. le Maire, deux passages retiennent notre attention, comme ils ont frappé certainement celle des lecteurs. «Le seul moyen de sauver la ré-gie...» dit ce document. La régie doit-elle être sauvée? On connaît notre opinion sur ce régime équivoque, coûteux et condamné par toutes les expériences. Ce ne sont pas les résultats de cette régie ni les événements récents qui pourraient nous faire changer d'avis.

Au reste, les ouvriers ont eux-mêmes déchiré la charte du régime en refusant le travail du par eux à la population, par leur statut propre. Nous ne voyons pas la néces-sité d'en recoller les morceaux. La Ville a une excellente occasion de revenir à une formule plus nette, plus sûre, plus écono-mique, en assurant elle-même l'administration des services en question, jusqu'au jour où l'établissement de la régie intéressée répondra pleinement au désir de tous. Les contribuables sauront gré à leurs élus de prendre ici des responsabilités qui se traduiront par des avantages financiers de plusieurs ordres.

Le second point qui nous paratt appeler un commentaire, c'est celui qui a trait à l'allocation gracieuse d'un mois à tous les anciens membres du personnel qui, « pour une raison ou pour une autre, ne seraient pas repris. Nous sommes tout à fait partisans des mesures de bienveillance, et nous avons prouvé par des actes notre sympathie pour les ouvriers. Mais il semble que la mesure gracieuse dont on parle doive viser uniquement les ouvriers égarés, entraînés un instant, mais non pas les me-neurs, n'est-ce pas? Car l'allocation prendrait alors le caractère d'une prime à l'indiscipline. Ni dans l'esprit de la municipalité, ni dans celui du public, une mesure d'humanité ne saurait se confondre avec des concessions à l'esprit de désordre qui avait amené l'abandon du travail dans un

L'ANGIEN PERSONNEL CHOMEUR OU GREVISTE NE FAIT PLUS PARTIE DE LA REGIE MUNICIPALE

La mairie de Bordeaux nous communique la lettre suivante adressée par M. le Maire à M. l'administrateur délégué de la régie municipale du gaz et de l'électricité.

« Bordeaux, 20 mai 1920. » Monsieur, » J'ai donné connaissance de votre lettre du 18, contenant vos propositions, au Con-seil municipal assemblé en commissions

A l'unanimité, il a approuvé votre ma nière de voir. » En conséquence, tous les agents commissionnés ou auxiliaires, qui, à partir du 12 mai 1920, ont été absents de leur service, 12 mai 1920, ont été absents de leur service, sans autorisation ou bulletin de maladie, ou qui, quoique présents, ont chômé ou ont cessé le travail normal dans leur atelier, magasin ou bureau, et tous ceux qui ne se sont pas fait inscrire dans les délais que vous leur aviez fixés, doivent être considérés comme ne faisant plus partie, de leur fait et par leur faute, du personnel de la régie municipale du gaz et de l'électricité.

3 il vous appartient d'en donner avis à chacun.

chacun.

Des listes d'inscription seront ouvertes où vous priserez pour recruter le personnel dont vous aurez besoin.

Un règlement, à l'élaboration duquel participera une commission o's seront représentés le Conseil municipal, la direction et les ouvriers de la régie, remplacera l'ancien statut et fixera les conditions nouvelles du travail, lesquelles, tout en assurant une plus exacte discipline, amélioreront le sort du personnel. sort du personnel.

³ Le Syndicat, en faisant passer le personnel, des ordres de la Ville où il devait rester, aux ordres de la C. G. T., portera tout seul la responsabilité de la gêne et des souffrances qui résulteront pour certains de la décision qu'il nous a contraints de prendre.

» Ce ne sont pas les ouvriers d'un patron d'une indestrie privée, qui se sont mis en grève pour défendre leurs intérêts profes sieve pour defendre leurs interes profes-sionnels et corporatifs: ce sont des servi-teurs de la collectivité, ce sont des em-ployés de la Ville, chargés d'un service pu-blic de première nécessité, et, au demen-rant, bien payés et convenablement trai-tés, que le Syndicat a soulevés contre la popu-lation bordelaise.

lation bordelaise.

* II nous a ainsi fourni l'occasion de remettre de l'ordre dans nos usines municipales où, parce que l'autorité s'était déplacée et parce que le nombre des agents excédait de deux ou trois cents celui qui convient, la Ville engloutissait, tous les mois, des sommes importantes.

* Le seul moyen de sauver la régre et d'épargner les finances de la Ville, c'est d'industrialiser cette entreprise. Je vais m'y employer avec vous, sans ménager ni mon temps ni ma peine, pas plus que vous ne ménagez les vôtres.

* Notre devoir nous commande d'être fermes, mais il ne nous interdit pas d'être bons et bienveillants, Vous accorderez une allocation gracieuse, pouvant atteindre le

allocation gracieuse, pouvant atteindre le montant d'un mois de traitement, à tous les anciens membres du personnel que, pour une raison ou pour une autre, il ne vous sera pas possible de reprendre, au cours de la réorganisation à laquelle vous allez procéder.

allez procéder.

3 Si, dans certains cas (famille nombreuse, maladie, âge avancé, etc.), cette indemnité ne vous paraissait pas suffisante, nous nous concerterions pour venir en side aux malheureux qui se sont laissé égarer dans un chemin au bout duquel étaient la ruine du pays et le malheur de chacun de pous

chacun de nous.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués. • Le maire de Bordeaux, • F. PHILIPPART. •

et de l'électricité, nous transmet les deux avis ci-dessous : RETABLISSEMENT

DE LA DISTRIBUTION DU GAZ Sauf circonstances imprévues, la distri-bution du gaz sera rétablie à partir du vendredi 21 mai, onze heures. Les abonnés sont invités à n'ouvrir leur Les abonnés sont invités à n'ouvrir leur, compteur qu'à ce moment.
Provisoirement la pression ne sera donnée qu'aux heures suivantes:
De 6 heures 30 à 8 heures 30; de 11 heures à 13 heures; de 18 heures à 20 heures.
L'éclairage au gaz des voies publiques sera assuré avec certaines restrictions à partir du vendredi soir 21 mai.

REORGANISATION DES SERVICES EMBAUCHAGE DU PERSONNEL En vue d'effectuer la réorganisation des

En vue d'effectuer la réorganisation des services de la régie municipale du gaz et de l'électricité, un registre d'embauchage est ouvert à partir du 21 mai 1920.

Les demandes d'emplois d'ouvriers et d'employés spécialistes ou non spécialistes seront reçues, soit directement au hureau spécial des engagements, 5, rue de Condé, soit par correspondance adressée à M. l'administrateur délégué de la régie municipale (5, rue de Condé).

Faire connaître les noms, prénoms, age, nationalité, situation de famille, situation militaire, services durant la guerre, profession, spécialité, adresse, références, der niers emplois occupés, emploi demandé. Les candidats agréés en principe, auront ultérieurement à subir une visite médicale et à présenter leur livret ouvrier et l'extrait de leur casier judiciaire.

Les anciens ouvriers ou employés de la régie municipale ont la faculté de se faire inserire dans les mêmes conditions; mais ils seront dispensés de fournir les renseignements sus -indiqués.

L'administration fera connaître e'il v a gnements sus-indiqués.

L'administration fera connaître, s'il y a lieu, aux candidats, l'emploi qui pourrait éventuellement leur être attribué.

Chambre de commerce de Bordeaux La Chambre de commerce de Bordeaux, dans sa séance du 19 mai courant, a pris la délibération suivante qu'elle a adressée à M. Millerand, président du conseil des

« La Chambre de commerce de Bordeaux constate avec une patriotique satisfaction que la résistance calme et forte du pays a mis en échec la grève politique que des éléments de désordre ont voulu faire aboutir en France dans un but nettement révolu-

» Elle félicite le gouvernement, et en par-ticulier M. Millerand, président du conseil des ministres, de la fermeté qu'il a montrée » Considérant qu'il est essentiel de pren-

considérant qu'il est essentiel de prendre des mesures pour éviter le retour d'événements désastreux qui constituent pour notre pays un danger mortel, qu'il suffit pour cela de donner aux éléments sains de la nation la certitude qu es continueront de trouver auprès des pouvoirs publics, le même ferme appul qui a consolidé leur légitime résistance,

» Elle demande qu'aucune intervention ne vienne affaiblir ou remettre en question les sanctions prises pour assurer aux travailleurs la sécurité à laquelle ils ont droit, et les libérer d'éléments perturbateurs, dont la force a trouvé parfois sa seule explication dans les faveurs injustifiées dont bénéficaient, dans les services publics, les dirigéants les plus actifs de certaines organisations extrémistes et dans l'immunité dont ils ont trop souvent bénéficié jusqu'ict, après chacune de leurs tentatives révolutionnaires. »

Lé pain

Les réductions dans les quantités de farifie attribuées à Bordeaux ont motivé, ces
jours derfilers, de nombreuses réclamations
de la part de notre population. Nous appreaches que la répartition départementale
vient d'être rétablie au chiffre correspondant sensiblement aux besoins de nos concitoyens. Les effets de cette décision vont
avoir une heureuse influence sur l'alimentation locale.

Il est cependant un point qui donne lieu

tation locale.

Il est cependant un point qui donne lieu chaque jour à de vives réclamations de la part de plusieurs boulangers. C'est celui relatif à la répartition de la farine telle quelle leur serait faite. La préfecture, la mairie — sans parler des journaux — ont reçu à ce sujet de multiples lettres signalant des anomalies qui auraient leur répercussion sur la fourniture du pain aux clients. Il appartient aux administrations intéressées d'examiner attentivement cette question. cette question.

Le Marché-Neuf

La tenue du Marché-Neuf, qui devait avoir lieu le lundi 24 mai courant, est ren-voyée, en raison des fêtes de la Pentecôte, au mardi 25 mai.

Pour les mutilés et réformés Manifestation aux Bouffes-Bordelais Nous rappelons que c'est samedi 22 mai, à 14 h. 30 qu'aura lieu au Théâtre des Bouffes, la grande manifestation organisée par le comité départemental d'assistance aux mutilés

et réformés.

La première partie de cette patriotique solennité comprend : Allocution de M. le Préfet
de la Gironde; discours de M. Henry Chéron,
ancien ministre, sénateur du Calvados, président de l'Office national des mutilés et réformés; conférence : « Le devoir social et les blessés de la guerre », par M. J. Ernest-Charles,
homme de lettres, avocat à la cour d'appel de
Paris; allocution de M. le général Hirschauer,
sénateur de la Moselie, ancien commandant du
18e corps d'armée.

La seconde partie est constituée par un fort

La seconde partie est constituée par un fort beau concert, auquel prendront part, avec la Musique municipale, dirigée par M. Sarraut, Mme Alice Raveau, de l'Opéra-Comique; Mlle Dhamarys; MM. Frantz Caruso, Sterlin, Ricard, Laban et d'autres artistes applaudis et aimés du public bordelais. Au piano d'accompagnement : M. Brouillac, chef d'orchestre de l'Apollo.

Les mutilés désireux d'assister à cette belle manifestation sont priés de retirer les cartes d'invitation, 14, rue Margaux, jusqu'à same-

jouant au poker; c'est sa passion favorite.

Non seulement ce jeu ne l'a pas enrichi, mais il l'a conduit dans les filets de Jagourd, le Nick-Carter bordelais. La police mobile avait été, en effet, informée des agissements indélicats du jeune employé. Un Belge débrouillard

La Sûreté a arrêté un Belge, Julien D..., inculpé de voi de vingt-cinq tonnes de charbon entreposé à Villenave-d'Ornon pour le compte de la Compagnie du Midi. Cet étranger revendait ce combustible 200 francs la tonne. Il réalisait ainsi de sérieux bénéfices.

M. Cornuau, chef de la Sûreté, vient d'in-terrompre la besogne du Belge en envoyant celui-ci au dépôt. Il y a des complices lais-sés en liberté provisoire. Les accidents

On a transporté jeudi soir à Phopital Saint-Andre M. Henri Raby, agé de vingt-sept ans, demeurant rue Deshley, 23, qui a été blessé en différentes parties du corps dans un accident de tramway.

- Une femme, que l'on croit être une ouvrière de la manufacture des tabacs, a été tamponnée par une auto, rue de Pes-sac, devant le conseil de guerre. Elle porte des contusions à l'arcade sourcilière. Les cambrioleurs « travaillent)

Rue de Soissons

Des malfaiteurs sont entrés nuitamment, à l'aide de fausses clés, dans les magasins de la maison Bureu, 80 et 82, rue de Soissons. Il y avait dans le local une automobile, que les combrioleurs firent rouler dans la rue.

ler dans la rue.

Ayant chargé sur la voiture deux bicyclettes neuves et des quantités de plèces accessoires pour bicyclettes, les voleurs mirent le moteur en marche et s'éclipsèrent.

L'auto fut retrouvée, abandonnée, mais vide des articles qu'elle avait contenus, rue Camille-Godard, en face du lavoir.

Le commissaire de police du quatrième arrondissement, informé, a ouvert une enquête, qui sera poursulvie par le service de la Sûreté.

Le montant du vol commis au préductions Le montant du vol commis au préjudicé de la maison Bureu est évalué à 15,000 fr.

Rue Sainte-Croix Des virtuoses des fausses clés se sont introduits jeudi matin, entre huit heures et demie et neuf heures, chez M. Philippe Martin, qui habite 3, rue Sainte-Croix, au rez-de-chaussée. Ils ont pris dans le tiroir d'une armoire une somme de 1,700 francs. Ils ont dérobé, en outre, divers objets représentant une valeur de 300 francs.

Les demandes d'abonnement à « l'Exportateur Français» sont actuellement très nombreuses, le montant de la souscription annuelle aux 52 numéros étant provisoirement maintenu à 50 francs, alors que le prix de chaçue exemplaire, qui paraît tous les jeudis sur 80 à 100 pages, vient d'être porté de 1 fr. à 1 fr. 50.

On s'abonne 1, rue Taitbout, Paris, et dans tous les bureaux de poste.

Au Palais

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président ENTRAVE A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL Dans son audience de jeudi matin, le tri bunal a condamné à huit mois de prison le marin Jean Garel, du vapeur «Larache», qui, avec ses camarades Victor, Maurice Vanhille et Jean Bourdon, dont nous avons publié hier les condamnations, avait me-nacé de mort des marins du vapeur « Fron-sac », qui refusaient de débarques sac », qui refusaient de débarquer.
Garel, qui s'était montré particulièrement violent vis-à-vis du capitaine du « Fronsac », avait pu être arrêté mercredi soir.

MENACES ET PORT D'ARME PROHIBEE Deux individus, Augustin Magualdi et Jean Marrot, avaient quitté Béziers pour rechercher à Bordeaux une fille de dix-neuf ans, qui était la maîtresse de Magual-L'ayant retrouvée, Magualdi et son cama rade la menacèrent d'un revolver pour l'o-bliger à revenir avec son amant qu' la battait et dont elle ne voulait plus. La jeune femme porta plainte à la Per-

anence et les deux individus furent ar-Le tribnual les a condamnés: Augus Magualdi à trois mois de prison, et Jean Marrot à deux mois de la même peine. Tous deux sont de plus condamnés à deux ans d'interdiction de séjour. A L'INSTRUCTION

M. le juge Giraud, chargé de l'instruc-tion de l'affaire des inscrits maritimes, in-culpés d'entrave à la liberté du travail, a ordonné la mise en liberté provisoire de M. Durand, secrétaire général. Celui-ci reste inculpé avec le comité de grève, dont les membres ont été interro-gés par le magistrat instructeur.



Expos. et Dégust. 35, BOUL HAUSSMANN, PARI! Agents dépositaires à BORDEAUX : MARQUILLE et BRASSENS, 38, BOUIS Antoine Gautier

Informations

ORLEANS. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de mettre en marche les trains express supplémentaires ci-après pour faciliter le départ des voyageurs de Paris vers la province à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Vendredi 21 mai. — Train express 83 sur le Mont-Dore. Mont-Dore.

Samedi 22 mai. — Tous les trains express auront lieu, sauf le train 23 se dirigeant sur Bordeaux.

Dimanche 23 mai. — Train express 1 sur Tours.

De nouveaux renseignements seront communiqués au public au sujet des trains supplémentaires mis en marche pour assurer le retour sur Paris.

Chemins de fer

chef d'orchestre de l'Apollo.

Les mutilés désireux d'assister à cette belle manifestation sont priés de retirer les cartes d'invitation, 14, rue Margaux, jusqu'à same di douze heures.

C'est la faute au (poker!)

Le jeune Louis D..., demeurant à Talen ce, employé dans une maison de maroquinerie, cours de la Somme, se retirait, le soir, de ce magasin, en emportant divers articles, sac à main, stylo, porte-monnaie, etc., qu'il revendait à vil prix. Avec les ressources qu'il se procurait ainsi, D...

retour sur Paris.

MIDI. — La gare Bordeaux-Saint-Jean, petite vitesse, informe les expéditeurs qu'à dater de ce jour, elle acceptera à présentation et par 1,000 kilos, à destination du Midi seulement, les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements, fourrages, sons, tourteaux, instruments et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements, fourrages, sons, tourteaux, instruments et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de déménagements et machines agricoles.

Les expéditions de graines de semences, produits anticryptogamiques et antiparasitaires, les mobiliers de

voyageurs ne peuvent pas compter, pour les fêtes de la Pentecôte, sur un servic analogue à celui de l'année dernière. On trouvera dans les gares un avis indiquant, s'il y a lieu, les trains supplémentaires qui pourront être mis en marche pendant cette période.

Demandes aux perceptions de Bordeaux

Les contribuables adressent souvent aux per-cepteurs de Bordeaux des lettres demandant une réponse. Le public est informé qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant une enveloppe tim-brée à 0 fr. 25 pour la réponse.

Maison des mutilés de la grande gnerre

Les quêtes faites au profit de l'Œuvre, dans les thêâtres de Bordeaux, pendant le mois d'avril, ont donné les résultats suivants:
Grand-Théâtre, 1,004 fr. 45; Trianon, 826 fr. 75; Scala. 118 fr. 16; Alcazar, 101 fr. 75; Bouffes, 915 fr. 50; Alhambra, 276 fr. 30; Théâtre Mollère, 65 fr. 25.

Le comité de la Maison des Mutilés remercle chalcureusement tous les donateurs, et les engage à aller visiter, 14, rue Margaux, l'immeuble affects aux mutilés sans famille, qui vont trouver là le foyer dont ils sont privés. Les travaux ne sont pas encore complètement terminés, mais dejà on a dû donner asile à quelques mutilés. L'inauguration officielle aura lleu le mois prochain.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE, DE LA PA-PETERIE ET DU CARTONNAGE. — Assem-blée générale des journaux (composition, cil-cherie, impression et expédition). Assem-blée générale, Bourse du travall, vendredi 21 mai, à quatorze heures et demie, pour le ser-vice de nuit, et à vingt heures et demie pour le service de jour. SOCIETES SPORTIVES

AVIA CLUB, — Réunion des anciens pilotes aviateurs de Bordeaux et de la région samedi 22, à 15 heures, salons du café Montesquieu.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Vendredi, à 8 h. 30, dernière du « Marquis de Priola », avec M. Le Bargy et Mile Nelly de Priola », avec M. Le Bargy et Mile Nelly Cormon.

Pour les représentations de Mile Régina Badet, samedi en soirée, dimanche en matinée et mardi en soirée, « Sapho », d'Alphonse Daudet, et dimanche et lundi en soirée, « La Femme X...», de M. A. Bisson. Chacun de ces deux ouvrages est pour Mme Régina Badet l'objet d'une interprétation très personnelle, qui iui a valu, sur les scènes parisiennes et les grands théâtres de province, de retentissants succès Mme Régina Badet est entourée d'artistes de première valeur. La location est ouverte pour tous ces spectacles.

A l'occasion des fêtes de la Penteccte, série de grand galas: vendredi et dimanche, en matinée, Alice Raveau dans «Orphée», la plus belle sensation d'art que l'on puisse éprouver au théâtre. — Samedi, en soirée, dimanche, en soirée, et lundi, en matinée et soirée, création à ce théâtre: «Allbaba ou les quarante Voleurs». «Allbaba» est une des plus belles ceuvres du répertoire français. On loue au hall du Théâtre de l'Apollo.

M. René Fauchois est un poète au sens moderne et antique, un créateur. Il aborde avec la même aisance l'analyse de l'âme de Beethoven et celle des âmes des petites femmes. Il a la note lyrique et la force comique. Le vaudeville n'a pas de secrètes ficelles pour ce talent souple, délié, spirituel et heureux.

La Danseuse éperdue, à laquelle l'auteur a cru devoir donner une queue régionaliste—« la Danseuse éperdue d'amour », disent les affiches de province— est une histoire de collier qui n'est qu'une histoire parisienne. La danseuse Yamoula se fait voler un certain collier de perles de grand prix que lui a donné son BOUFFES seuse Yamoula se fait volêr un certain collier de perles de grand prix que lui a donné son ami le prince. Un faux électricien est soupçonné. La piste est mauvaise, mais la poursuite est amusante. Le vrai voleur, c'est le père, Hérichon. Le prince marie Yamoula avec le faux électricien qui est un jeune homme charmant, et — comme ça se trouve — un courtier en perles. M. Montel joue Hérichon avec une verve abondante et savoureuse. Yamoula, c'est Mile Moneray, dont le charme et le métier assurent le succès. Les autres rôles par MM. Ragoneau, Marly, Chevellot, Valory; Mmes Martys, Amicy, Jourdan.

La pièce est gaie nimpante avec des mots cy, Jourdan.

La pièce est gaie, pimpante, avec des mots d'auteur et des mots de situation, un brio loyal qui manque trop souvent aux pièces de

Vendredi, samedi, dimanche et lundi, à l'occasion des fêtes de Pentecôte, création à Bordeaux : «la Danseuse éperdue d'Amour», pfèce gale, sentimentale et amoureuse, en trois actes, de René Fauchois, avec le comique Montel, qui a créé la plèce à Paris. Dimanche et lundi, matinées. Bientôt, pour la salson d'êté, «Moins Veuve que Joyeuse», parodie de «la Veuve Joyeuse», parodie de «la Veuve Joyeuse». On demande des jeunes gens pouvant chanter et danser. S'adresser au secrétariat de l'Apollo.

ce genre. Le succès a été très vif.

TRIANON TRIANON

Tous les soirs, la revue « Non sans Blague», de Pujol et Boularé. — Dimanche, première matinée; lundi, seconde matinée. Spectacle extraordinaire, avec orchestre, jazz-band, deux ballets, costumes spiendides, décors de Dubois. Troupe monstre: Janette Denarter, Manon Olva, Georgiane, A. Tony, Dangès, Mme Juguler et Marcelle Netzer, avec Neurtha; MM. Fleury, Guise, Soulas, Lafourcade, Juguler, dans des scènes hilarantes.

Prudent de louer rue Franklin, matin et soir, pour la série des galas de la Pentecôte.

Il y aura matinée et soirée, à la Scala, di-manche et lundi, fêtes de la Pentecôte. Le 27 et le 28, bénéfice du petit personnel et des Giris. Grand concours de chansons et monologues co-miques. On s'inscrit à la Scala. Locat. se frais. Sur la scène : amusante revue de R. Fontenay « C'est kif l». — Scènes variées et joyeuses jouées avec esprit et entrain.

ALCAZAR Vendredi, samedi, dimanche et lundi (matinée), « Ca va gazer », revue locale en trois actes, avec Biscot. Aller voir Biscot dans la revue, c'est faire une provision de gaité pour la semaine. Du rire et de joyeux refrains.

AMERICAN-PARK

Deux Journées de Grand Gala

Deux Journées de Grand Gala

Pour donner de plus en plus complète satisfaction aux milliers de spectateurs qui envahissent les jours de fête son délicieux établissement, la direction de l'American-Parie a établi pour dimanche et lundi prochains, fêtes de la Pentecôte, un sensationnel programme qui viendra s'ajouter aux nombreux divertissements procurés déjà par le patinage en plein air, le dancing, en matinée, et en soirée, avec le meilleur orchestre du genre, le cinéma en plein air, etc.

Les deux jours, en matinée et en soirée, exhibitions du fameux athlète américain Georges, de l'Empire de Londres, dans ses exercices de force et ses numéros musicaux; du célèbre chanteur à voix Maxell, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles; match-revanche (deux cyclistes contre cinq pâtineurs) sur 6 kilom.

En plus, grands combats de boxe anglaise; le dimanche, en matinée Noël Boscq contre Técherrey, et Osmin Lurie contre Lipschitz; le lundi, en soirée, Noël Boscq contre Magnaudex et Bob Lawson contre Hebrard. Arbitrage de M. Albert Lurie, ex-champion de France.

Ouvert de quatorze heures à minuit. Tramway assuré à la sortie.

VENTE AUX ENGHERES

A VENDRE en Tarn-et-Gar.

CAUX pour usine, grande cour, habitation pour le maître très confortable, nombreuses dépen-dances, bien situés. Affaire très intéressante. Prix 150,000 francs. S'adresser: LALUBIE, à AGEN.

gueur de 5 mètres, pesant 158 ki-los, neuve. A. LINAGE, rue Ber-geret (Saint-Esprit), BAYONNE.

A V. 3 cuves chène, contenance 8 tonneaux; 5 pressoirs chène avec vis. S'adr. à M. Com-met, St-Médard-d'Eyrans (Gde).

A V. Voiturette 10 HP, tr. bon état. Courtin, Pauillac.

SKATING-PALACE

Dimanche et lundi, deux matinées de danse et patinage; inauguration de la nouvelle salle de dancing. Annonçons que M. Gaston Ducout, bien connu des Bordelais, devient concessionnaire du buffet; c'est dire que les consommations seront de premier choix et le service parfait.

Un orchestre merveilieux, une salle admirable et un public de choix, vollà qui confirme une fois de plus la déjà si célèbre réputation du Skating-Palace.

AUDITION DE MUSIQUE SAGREE

AUDITION DE MUSIQUE SAGREE

La « Schola » des jeunes aveugles, avec le concours des jeunes filles aveugles de Talence, a donné une audition de musique sacrée à l'Institution des sourds-muets et des jeunes aveugles de la rue de Marseille. Le programme comportait l'exécution de trois morceaux: le Motet, l'Histoire sacrée et le Chant grégorien. Ces cœuvres d'un style si pur et d'une noble sérénité furent traduites excellemment par les exécutants, sous l'adroite direction de Mile J. Darrieux. Elles furent écoutées avec un recueillement déférent. Mais après leur exécution des applaudissements chaleureux témoignèrent de l'impression profonde produite sur les auditeurs par cette belle manifestation d'art. OLYMPIA CINEMA PALACE

A voir samedi en soirée : «Le Sang des Immortelles», drame; «Impéria», les épisde («Le Serment à la Croix»), etc. Location. Tél. 13.23. SAINT-PROJET CINEMA Samedi, « le Lieutenant Douglas », « Barabas ». 12e épisode, etc.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac) Sam., 2h30, 8h30 : Les 2 Orphelines; Barrabas, Ide, MAIN DE REINE, à la peau blanche et velou

tée et aux formes harmonieuses, telle sera votre main, grâce aux soins minutieux des votre main, grâce aux soins minutieu habiles manucures des nouveaux Salo Beauté COMŒDIA (Malson J. DAVER).

SPECTACLES du 21 mai GRAND-THEATRE. - 8 h. 30 : Le Marquis de

Priola. APOLLO. — 8 h. 30 : Orphée. BOUFFES. — 8 h. 30 : La Danseuse éperdue. TRIANON. — 8 h. 30 : Non, sans blague ! re-Yue.

SCALA. — 8 h. 30: Bordeaux qui rit, revue.

ALCAZAR. — 8 h. 30: Ca va gazer i revue.

ALHAMBRA. — A 8 h. 30; C'est kii kii !

ALH.-DANCING. Apéritifs-concerts-dansants.

Entrée gratuite. A 8 h. 30: Bal gala.

AMERICAN-PARK: Mat. et soir., Patinage, Bal

SKATING-PALACE. — 8 h. 30: Patinage et bal.

LA REGENCE RESTAURANT de jet ordre

1, r. Piliers-de-Tutelle, près Grand-Théâtre RESTAURANT DE L'ATLANTIQUE
Beaux ombrages.

Il pleut TAVERNE EXCELSIOR Cuisine recommandée Tous les soirs, concert symphonique 53 et 55, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeanx). 1 RE COMMUNION Grand choix MÉDAILLES, CHAPELETS. BÉNITIERS

DECES du 20 mai

Manuel Gutierez, 3 ans, rue Mazagran, 23,
Jean Bru, 39 ans, impasse Pas-St-Georges, 12.
Françoise Brauge, épouse Boirac, 41 ans, rue
Beauducheu, 13.
Baptiste Fontan, 60 ans, rue Furtado, 71.
Marie Bouméra, veuve Hec, 70 ans, rue de la
Gare, 50.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve J. Fages ve Vachellerie, Mile Fages, M. et Mme G. Vachellerie et leurs enfants, les familles Germineau, Rozier, Grenier et Lagarde prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

leur époux, père, frère, oncle et cousin qui auront lieu à l'église de Cenon, le samedi 22 mai court à 15 heures. On se réunira à la porte du cimetière à 14 h. 45.

CONVOI FUNÈBRE Mme Louis Moreau et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obséques de M. Louis MOREAU, ancien débitant, rue du Palais-de-Justice,

leur époux et parent, qui auront lieu le same-di 22 mai, en l'église Saint-Bruno. On se réunira à la maison mortuaire, rue Méret, 13, à trois heures, d'où le convoi funè-bre partira à trois heures et demie. Pempes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS M. et Mme Jean Fau, M. et Mmo Jean Tardan, M. Pierre Fau, M. et Mmo Jean Tardan, M. Philippe et Mies Elisabeth et Marie Tardan, M. et Mme Hector Dumas, M. et Mme René Bardon, Miles Renée, Marthe et Magdeleine Dumas, Miles Germaine Dumas, M. Georges Bardon, le docteur et Mme E. Bos et leurs enfants (de Lesparre) remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Les messes seront dites dans la plus stricte Pompes funeb. mun., 11, r. de Belfort. 7 el. 399.

Plassan, les familles Lamothe, Léglise, Praylon, Dupuch, Domenger, Raymond et R. Simon remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M. Jean LEGLISE, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse

reconstance. Messe de famille de la plus stricte intimité. REMERCIEMENTS Mme veuve A. Nicol-P. Nicolleau, M. L. Nicolleau et sa fille, M. et Mme P. Braud et les familles Bévin, Chapron, Mathé, Morin et Roturier remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obseques de

M. Antony NICOLLEAU, notaire à Berson, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie. Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

TRIBUNAL DE GOMMERGE DE BORDEAUX du 20 mai 1920

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Nomination de liquidateur et élection de contrôleurs

Du sleur J. Misrach, fabricant de chapeaux à Bordeaux : le mercredi 2 juin, à 2 heures.

Vérification de créances

Du sieur Paul Chauvreau, boulanger à Bordeaux; — de la dame Raynal, née Bancarel, marchande de comestibles à Bordeaux ; le mercredi 2 juin, à 2 heures 30.

BOURSE DE PARIS du 20 mai 1920

BULLETIN FINANCIER La baisse parait enrayée. On note dans la majorité des compartiments une légère amédioration, quelquefois même une reprise sens sible. Nos Rentes sont particulièrement fermes, Les Banques sont en progrès. Métallurgiques et valeurs de Navigation calmes. Le Rio est indécis; Sucres soutenus. En coulisse, les Mixes d'or et de diamant sont en hausse. De Beers bien tenue; Pétrolifères en vive reprise; Valeurs russes résistantes; Coloniales recherce chées; Caoutchoucs actifs.

BOURSES DU COMMERCE

COURS DES CHANGES Le premier chiffre indique le pair, le second

Le premier chiffre indique le pair, le second le cours du jour.

De Paris, le 20 mai. — Change sur Londres (25 15), 54 10; sur Madrid (0 92), 2 32 3/4; sur Amsterdam (2 03), 5 20; sur Rome (1 00), 0 72 1/42 sur New-York (5 15), 14 27; sur Genève (1 00), 3 51 3/4; sur Copenhague (1 39), 2 34 46; sur Stockholm (1 39), 3; sur Christiania (1 35), 2 652 sur Bruxelles (1 00), 1 66.

Dernier change coté sur: Allemagne, 31 1/42 Prague, 25 3/4; Roumanie, 25 3/4; Vienne, 7.

Derniers cours cotés sur: Argentine, 602 1655 Finlande, 31.

BOURSES ETRANGERES Change sur Madrid, 45 90; sur Barcelone, 45 85; sur Buenos-Ayres (or), 60 5/8; sur Rio de-Janeiro, 16 7/16; sur Valparaiso, 12 1/22.

Bourse de New-York, 1e 20 mai — Change sur Londres, 2.76 375, contre 3.76 87; sur Parie, 13.92, contre 13.82 la veille.

RESINEUX — Londres, 20 mai — Térében-thine, irrégulière. — Disponible, 190 (195); mai-suin, 186 (189 ½); mai-août, 172 (168); juil-let-décembre, 152 (143 ½). Résine, sans changement, Savannah, 20 mai — Térébenthine, 180 182

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 20 mai.

Paris-La Villette, 20 mai.

Bœufs. — Amenés, 1,732; invendus, 32; frequalité, 8 fr. 60; 2e qualité, 8 fr.; 3e qualité, 7 fr. 68. Prix extrêmes: de 5 fr. 30 à 8 fr. 90.

Vaches. — Amenées, 1,143; invendues, 28; frequalité, 8 fr. 80; 2e qualité, 8 fr. 20; 3e qualité, 7 fr. 70. Prix extrêmes: de 5 fr. 30 à 9 fr. 10.

Taureaux. — Amenés, 313; invendus, 6: frequalité, 8 fr.; 2e qualité, 7 fr. 50; 3e qualité, 7 fr. Prix extrêmes: de 5 fr. 30 à 8 fr. 20.

Veaux. — Amenés, 1,840; invendus, 124: frequalité, 12 fr. 10; 2e qualité, 11 fr. 60; 3e qualité, 10 fr. Prix extrêmes; de 7 fr. 30 à 12 fr. 40.

Moutons. — Amenés, 7,845; invendus, 350: irequalité, 14 fr. 30; 2e qualité, 13 fr. 60; 3e qualité, 14 fr. 30; 2e qualité, 13 fr. 90; 3e qualité, 10 fr. 50; 2e qualité, 10 fr. 42; 3e qualité, 10 fr. 50; 2e qualité, 10 fr. 42; 3e qualité, 10 fr. 50. Prix extrêmes: de 9 fr. 42 à 10 fr. 50.

Vente calme. Cours sans changement sur legros bétail et les porcs; légère balsse sur les véaux. Prix en hausse sur les moutons.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX Bœufs.— Amenés, 66; vendus, 65; invendu, 1.
Prix des 50 kilos (poids vif): ire qualité, 220
à 240 fr.; 2e qualité, 200 à 220 fr.; 3e qualité,
180 à 300 fr. Prix extrêmes: 150 à 250 fr.
Vaches. — Amenées, 16; vendues, 14; invendues, 2. Prix des 50 kilos (poids vif): 120 à
200 fr. du 20 mai Veaux. — Amenés, 54; vendus, 50; invendus, 4. Prix des 50 kilos (poids mort): 500 à 550 fr. Moutons. — Amenés et vendus, 56. Prix des 50 kilos (poids mort): 600 à 650 fr. MARCHE AUX BESTIAUX DE CENON

Amenés Vendus Veaux nour-rissons... 12 11 12 12 12 12 12 13 200 à 205'; 2°, 190 à 200 Génisses ... 5 5 12 12 12 225 à 255'; 2°, 215 à 225 MARCHE AUX PETITS POIS Arbanats. — Cours du 18 mai : 110 fr. les 106 kilos. Cours du 19 mai : 120 fr. les 100 kilos. Cérons. — Cours du mercredi 19 mai : apports, 30 quintaux, à 75 fr. les 50 kilos. Cérons. — Le jeudi 20 mai : Apports, 40 quins taux; vendus 80 fr. les 50 kilos.

Miramont, 20 mai. — Apport, 30 quintaux; cours pratiqués, 55 fr. les 50 kllos. GRANDE BOUCHERIE HÉLIÈS 4, Place des Capucins, 4, Bordeaux E Bifleck, Pointe a l'es 4/70 | Carbonnade... 5/20 | Phitrecties, Rôil s. es 4/40 | Circumstantia | Circumstan

AGNEAUX DE GRAVES EXTRA Important arrivage de veau blanc Samedi, Dimanche, grosse baisse de priz Réclame de côtelettes de mouton Côtelettes au choix Le 1/2 kilo 4 90

HÉCESSAIRES A OUVRAGE, ONGLIERS TUBES A FARD ARGENT BLIOUTIER -- SERVAN -- JOAILLIER

Ce Soir avant le repas

résultat demain matin POUR CROQUER: CHOCOLAT-FONDANT

GRANDE MARQUE FRANÇAISE Agence et dépôt, 38, Intendance, Bordeaux, VALADIÉ FABRICANT
JOAILLIER ACHAT PERLES, PIERRES PRECIEUSES OR, PLATINE ARGENT

11, rue Jean-Jacques-Bel, au 1er, Bordeaux BIJOUX et ORFÈVRERIE

à G.TRIBAUDEAU Fab'à BESANÇON Six for Prix, 25 Médailles d'Or au Goncours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

· Les Directeurs { G. CHAPOR, M. GOUNGUILLE Le Gérant, G. Bouchon. - Umpr

IMPORTANT STOCK nt être livrés immédiat r, boulevard Victor-Hu IMOGES (Haute-Vienne). N DEMANDE DES REPRESENTANTS FIRMIERE indique gra

COMPTOIR VINICOLE, 1 comptoin Vivicole, il, ue Montmatre, Paris, deinde à Bordeaux exclusiveint grands chais ou locaux,
iénagés ou non, à louer seunent, sans aucune commuaté. Il ne sera répond qu'aux
res se rapportant intégraleint aux conditions spécifiées
fournissant tous détails. CHETE TOUT : bijour, me iux, meubles, antiquités, etc. ineau, 11, cours d'Albret, Bx ACHAT AU MAXIMUM Diamant, platine, or, naie argent pas cours, vieux tiers. Beau, 81, r. Esp.-d.-Lois ACHETE meubles, glaces, mê-me ans cadre; laine, plume, barras, camions et voitures tomobiles. S'adresser: R. AR-VE, meubles. 8, pl. Mériadeck

ERRAIN INDUSTRIEL ANALYSES du SANG

PHOSPHO MELASSE

CAMIONS U.S. A. 6 mmeuble à vendre Velie 5 t. Berliet C. B.A. LIBRE DE SUITE lit. franco gare contre rembt. mais. accepte représentants. uis REYNE, Salon (B.-du-R.). ude de Me DESPUJOLS, notre, place Tourny, 7, Bordx.

DJUD. VOLONT. 2 juin 1920, not., r. Mably, de: ler lot. mauble (ancienne scierie) a meuble (ancienne scierie) a cachon, av. St-Ferdinand, anbould Plage, libre. M. a p.,
000 fr.; 30 lot, vaste terrain
000 a Arcachon, r. Jean-Mielet. M. a p., 1,000 fr. S'adr.
d. Me Despujols. Demander notice à M. le Conservateur des hypothèques, à Romorantin (Loir-et-Cher) char-gé de l'office de placems gratuit.

D'autre part, la régie municipale du gaz VENTE VOLONTAIRE
Le mercredi 2 juin 1920, à 13 h.,
6, rue Mably, à Bordeaux, maison et jardin à Paillet, près la
gare, libre. Mise à prix 8,000 fr.
S'adresser à Me Gaussel. Me J. ALAUZE, avoué, Borda 16, c. du Pavé-des-Chartrons, 1 VENTE AU TRIBUNAL le 27 mai 1920, al3 h., maison, écurie, remise, Bordeaux, 15, rue Poyenne. M. a p., 17,500 fr. Mea Aucoin et Besson, av. prés. Visi-te, lundis, mercredis et vendre-dis, de 14 h. à 16 h.

ACHAT t. vestiaires, meubles, bibelots, débarras, etc. Ec. FAUCHE, 17 r. Courpon, Bx. MACHINES A ÉCRIRE Vente, échange, fournitures. 15, rue Bouffard. Téléph. 28-61 BONNE à tout faire demandée. 20, rue Caussan, Bordeaux. ECOLE DE CHAUFFEURS 5, rue Raym. Lartigue, Bordx. LEÇONS SPECIALES FORD SOUFRE SUBLIM JAUNE

L. Augustin, 20, r. St-François, Bx CENOLOGIE Fraitement préventif et curait des vins : antiferments, clarifiants, etc. — G. TESNER, 46, 48, rue Ca-nille-Godard, Bordeaux.

3, 4 et 5 tonnes en ordre de marche BONNES CONDITIONS

4 t., Ariès 4 t. Remorques 4 roues 4 t.

LESCURE r. Bodin, Bouscat.

CONSERVATEURS DES HYPO.

THEQUES demandent candidats à des emplois de commis d'hypothèques; emplois récemment titularisés dotés de plusieurs classes dans chacun de leurs 3 grades: 1 commis, commis principaux, commis ordinaires. — Bons traitements assurés. — Retraites à 60 ans par versements à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et contributions égales des employeurs.

Priorité sers accordés à des remme sérieuse et libre est de-mandée comme bonne à tout faire dans famille peu nombreu-se et sans étiquette. Ecrire : BAFLER, Agence Havas, Bordx. A V. 100 fûts tôle galvanisée 200 litres, parfait état. Laprade, 56, r. de la Devise, Bx.

rlorité sera accordée à des didats ayant de la pratique 5 tonnes par auto de Bordeaux à Toulouse ou la ligne, Départ dimanche 23 courant. Prix mo-déré. S'adresser: ARRIVE, meu-bles, 8, place Mériadeck, Bordx. dimanche 23 courant. Prix modere. S'adresser: ARIVE, neubles, 8, place Mertadeck, Bordx.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Matalian and the street of placem gratuit.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Matalian and the street of placem gratuit.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Torre, Ag. Havas, Bordx.

Matalian and the street of placem gratuit.

Street of the de placem gratuit.

Matalia

Matalia

DEMAND 1

Petit apparts vide 3 pièces dans banlieue de Bordeaux. Ecr. renseign. et prix B. R. 6, bur. p.

Moto Rève 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½, 1,600 dere.

Moto Reve 2 c., 2 HP ½

A VENDRE bonnes condiportant de couvertures mi-laine mi-coton en bon état. S'adres. Larde, service des approvisionts, 13, qu. de Queyries, Bdx-Bde.

A VENDRE bonnes condi-tions: 1 four-neau de cantine bon état 2,05× 80, 2 bouillottes, deux fours et L'bo sa 27, rue Peyronnet L'a'na J'ACHETE meubles, laines, ras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latouc, 75, Bdx.

1/2 MUIDS à louer, 14 FOU-de-vie à vend. — LESCHELLE, rue du Duc, à LA ROCHELLE. BONS MANŒUVRES nt demandés pour travaux hûtes Loudenvielle. — Urgent. MÉTIED forestier, volants 110 120, demandé. Faire offre détaillée à M. BONAT, à MONTBRON (Charente).

Clarifiants, Anhydride, Solutions sulfureuses. Bisulfites, Tanins, Poudre d'œufs, Acide citrique, Amiantes. Terre d'infusoire. Prix de gros. E. SAVIN, 23, rue Rode, 23, Bordeaux.

et la route. — Fret disponible 6 tonnes. Prix très réduit. Charge Samedi, départ 24 mai BACHAGE CAPOTAGE CON 12 HTT Esari DEVALLIER BACHES BORDEAUX T. 18-47 TENTES CERCEAUX bois pour Capotes tonies dimensions et quantités.
ON DEMANDE jeune homme sans connaissance spéciale

The toutes quantités offert de Bordeaux à Pauillac et Lesparre ou localit. interma-Condit. tr. intérres. S'ad. Lutetia, 57, aven. République, Caudéran. FFET

DE VILLES, SECTEURS, USINES, THEATRES, CHATEAUX, etc. Compagnie générale de Travaux d'éclairage et de force Anciens Etabts CLÉMANÇON, 17, cours Clemenceau, Bordeaux

A VENDRE gazogène à gaz pau-vre complet, bon état, pouv-alimenter moteur de 10 à 15 chx. A VENDRE une belle camion-nette portant 800 kil. montée sur châssis Charron Lted 12 HP. Ec. P. VIGEN, St-Algulin, Chte-L. GAPITAUX. 50,000° recherchés, gros intérêts, affaire très sérieuse. Ecr. LIDOR, bur. journi.

27, cours

CAMIONS A VENDRE Stock de 2, 3, 4, 6 t. Pressé. Car se fin bail; 37, rue Capdevill A v. 50 t. FILS DE FER recuits et galvan.; 20 kilom, tuyaux rieuse. Ecr. LIDOR, bur. journi.

A V. à Pessac propr. p. tram,
5,000°*, ombr., électr., 25 ch. Px
180,000°!. — Maison habit. quart.
Jard.-Publ., locat. dep. guerre,
px 60,000°!; 9, pl. Ste-Eulalie, 9 à 12h

AIS d'acacla ttes dimensions.

M' Fers-tôles-feuillards et tous
métaux vieux et neufs. Etauxébauches, etc. Achat ferraille,
métaux et matériel d'usines.
Vernières, 24, r. Ste-Marie, Bx-Bde

Téléph. Balquerie VERITABLE PORTO D'ORIGINE ECOULEMENTS. Traitement en une séance.

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE VERTURY (Consultations gratuites). Bureaux: 24, r. Rohan, Bx LE DIGOT-MEYER & C Gourgue, Bx

PAPIERS PEINTS STOCK IMPORTANT - VENTE ET POSS

ALBUMS, ÉCHANTILLON FRANCO
PEACOCK C° LTD, 6. RUE ROLLAND. BORDEAUX. - TÉLÉPH. 28.70

CLINIQUE WASSERMANN. 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX

Tous les jours, jusq. 7 h. Brochure et renseignem. gratuits

Etablissements ALLEZ Frères, Bordeaux PÉNURIE DE GAZ ET DE CHARBON APPAREILS ECONOMIQUES Autos-cuiseurs, Réchauds parisiens, Réchauds à essence, Réchauds à alcool solidifié, Fourneaux à pétrole.

VOIES URINAIRES Goutte matinale, Prostatite. Cystiste, Rétrécissement (guéri par Electrolyse), Syphilis (606-914) et toute misère sexuelle des deux sexes sont trailées et guéries à l'Institut sérothéra pique du S.-O. 23, Gra de l'Intendance, Bx BANQUE Toutes Opérations de BANQUE et BOURSE SERVICE RAPIDE POUB LA PROVINCE — SILHOL, 5, Rue Bergère, PARIS. Etude de Mo G. DUBOIS, avoué Etude de Mo GARRA, notaire, à Bx (successeur de Mo Larré). Cambo (B.-P.). VENTE AU TRIBUNAL le 8 juin 1920, à 13 h., vaste immeuble à Bx, quai de Paludate, 100 et 101, grands chais partiellement libres. M. à p., 55,000 fr. Mc Mollenthiel, av. col. Visite, mard., jeud., sam., de 14 à 16 h.

de la LIQUIDATION des STOCKS de 5,000 tonnes environ Sirop

ricains entreposés aux camps de SAINT-SULPICE et CAMEYRAC et BASSENS (Gironde). Le lundi 31 mai 1920, à 9 h. 30, et jours suivants s'il y a lieu, dans les baraquements situés place des Quinconces (terreplein des allées de Chartres) à Bordeaux, par le ministère de M. Albert AYMAR, courtier assermenté, 7, rue Thiac, à Bdx. Pour échantillons et dispositifs, s'adresser à M. le Sous-intendant militaire directeur des camps de SAINT-SULPICE et CAMEYRAC et BASSENS (Gironde); à la Compagnie des courtiers assermentés à la Bourse de BORDEAUX et au courtier chargé de la vente.

VENTE AUX ENCHÈRES Mercredi 26 mai 1920, à 13 h. 20, à la mairie de Saint-Vivien, yente de 6 BARAQUES EN BOIS sises à La Pointe-de-Grave.
Pour tous renseignements, consulter le cahier des charges déposé à la ohefferie du génie, 7, rue de Cursol, à Bordeaux; au bureau des domaines de Stau au bureau des domaines de St-Vivien et à la mairie du Verdon. VENTE APRÈS DÉCÈS

Liquidation des stocks français

M. A. BARINGOU commis-Le samedi 22 mai 1920, à 13 heures, hôtel des ventes, 7, rue Voltaire, il sera vendu :
Chambre à coucher palissandre, meubles de saion Louis XV, piano droit, bureau marqueterie, petit et grand bahut Louis XIII, meubles fantaisie, glaces, tableaux, gravures, tentures, pendules, candélabres, ustensiles de ménage, valsselle, verroterie, couches, baignoire fonte émaillée, etc.
Armes anciennes, etc.
EXPOSITION.

A VENDRE dans chef-lieu de-parte du Midi SU-PERBE VILLA dominant la vii-le, état neuf, garage, écurie, re-mise, cave, nombreuses dépenmise, cave, nombreuses dépen-dances, chauffage central, télé-phone, beaux ombrages, jardin d'agrém', verger, châsselas, ar-bres fruitiers. Libre. Pr. 120,000. S'adrèsser: LALUBIE, à AGEN. ON DEMANDE COMMANDIcommerce de tissus, chaussures, pouvant mettre ensemble 500,000t de fonds. Affaire très sérieuse. S'adresser: LALUBIE, à AGEN. A VENDRE RENARD BLANC, BAIGNOIRE enfant; 11, rue Gaston - Lespiault, 11, & Bordx.

L'application du 606 et des sérums assurant la guérison contrôlée de la SYPHILIS, de MALADIES URINAIRES et leurs complications (RETRECISSEMENTS, RHUMATISMES ECZEMA, etc.) se fait tous les jours à l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE.

BORDEAUX, 25, RUE VITAL-CARLES

Brochures et renseignements gracteux sur demands au Médecin-Chef.

A V. Maison Bordeaux, rue Mondenard, libre. Fonds commerce café important à Les-parre. S'adresser à Me CHAR-BONNEL, notaire, à Lesparre. A V. Mais. 4 ét. quart. St-Mi-chel. S'ad. 8, r. Bouquière A V. chienne setter anglais, 4 a., excellente bécassière. ESCUDE, 38, cours Champion. A V. belle charrette anglaise. Ecr. DROT, bur. journal. A LOUER local en partie ou en-tièrement, quartier Char-trons, 50, quai des Chartrons. AV. forte jument p. le la-bour. S'adresser 2, c. de l'Intendance, à la bijouterie. AV. CHEVAUX entiers, jeunes, bretons, s'attelant seuls ou ensemble. S'adresser MOULIN, 59, cours St-Louis, Bx. A V. bur., mach. à écr., filtre-eau Chamberlan, Kodak ét. neuf. 39, rue Monsarrat, Bx. AV. A TALENCE. Terrain et affaire. Lib. de suite. S'ad. 9 à 11 h., Desoudet, 60, r. du Loup.

PROPRIÉTÉ agr⁶, Mérignac, sup. 6,400m, 5 p., vér., garage, omb. S'ad. 32, r. G.-Philip. (1^{er}). REMORQUE A V. pour camions. Bonne occasion Visible 63, rue du Mirail, Bordx

Due bonne fam. dem. empl. bur. ou encaiss. Ecr. Gohébel, b. jl.

BOUILLIE BILLAUT CAMIONNETTE

Le 25 mai 1920, à 15 h., à Cambo, en l'étude, de la propr. TOKI EDER, sit. à Cambo, compren. grande villa moderne, écuries, remises, garage, conciergerie, eau, électr., tèleph. Parc, bois 4 h. 70 a. 30 c. Vue splendide. Mise à prix: 220,000 francs. On peut traiter g. à g. avant adjudiact. S'adr. à Me GARRA, not., pour renseignem. A céder COMMO TISSUS, bénéf. net 250,000° p. an. Pas d'inter-méd. Pezeau, rept, La Rochelle. IMPORTANTE SOCIETE « Vie-Capitalisation s demande pour chaque canton Dordogne personnes actives, hom. ou fem., pour faire agent général. Ecrire: BALLANGER, inspecteur, La Prunerie, p. Périgueux (Dene) DEUX Mess. américams cher-famille tr. sér., av. pet. déjeun. et diner seulem. Préf. loin centr. Ecrire BRIEM, bur. du journal. DESIRE achet. échoppe 4 p. en ville. Indiquer prix et endr. GEORGY 6.830, bureau journal. Pédicure demande emploi dans établis, bains ou sal, coiffure. Ecr. Rézil, bureau du journal. ON demande un jeune homme ou hom. p. vacher. Référ. Bourguigne, 25, r. Dauphine, Bx. ménage, chauff.-mécan. et fem. chamb. dem. pl. Bx ou camp. PETIT, 3, rue Porte-Basse, Bx.

COCHER-LIVREUR demandé 24, cours de la Somme, Bx. SUIS ACHETEUR maison ou échoppe libre bientôt. — Ecrire : VICAT, bureau du journal. ON dem. pet. ouvr. et app. taill. b. payées. 109, r. Belfort, Bx mais. bourgeoise. — Olivier Charles, 7, pl. Marceau, Bouscat.

Avendre auto 6 places 14 HP, A14,500 fr.; 224, aven. Thiers, Bx

PROPRIÉTÉ à y, ou à louer.

ARPE ERARD goth, ét. neuf, brockr wants ambitious young man of experience with American trade capable of taking American trade capable of taking post of responsibility. Write at leugth and in detail stating salary required in English or French. Ecr. EXPORT, bur. Jl. AUTOS A VENDRE landaulet Delahaye 10 chr. D, ph. Mors 10/12. Camions tracteurs. Camionnettes. Carr., parfait état; 68, r. d'Ormilly, Caudan CAMIONS 2-3-4-6 ton. à v. faci-lit. pay. Ec. Degré, Ag. Havas ONDEMANDE FORGERONS
et AJUSTEURS - MONTEURS, bons salaires. — S'adresser:
bon salaires. — S'adresser:
bon matériel de boucherie.

Jeune homme conn. douane, ex-pédit., compt., dactylo, dem. empl. Ecr. cond. Rova, bur. jal.

EXPORTATION. Import-export brockr wants ambitious

PETITE LOCOMOTIVE voie normaie, parfait état, p. manœuvre wagons sur em-branchement particulier. Fai-re offres avec description, prix à Agape, Agence Havas, Bdx.

BONNE RÉCOMPENSE on demande à louer au tre appartement vide cinq, FOURGON de livraison équipé p our un ou deux chevaux à vendre. 24, quai Deschamps. VIGNOBLES

On achèt. propriété importante. Bur. Aka, 12, Galerie-Bordelaise BIARRITZ, StJEAN - DE - LUZ, ANGLET. On acheterait VIL-LA, maximum 50,000 fr. Bureau AKA, 12, Galerie-Bordelaise, Bx A V., maison rapport 62,000 fr. Ecr. Chauny, Ag. Havas, Bx. Ch., sal., cuis. meublés, e., g., él. Tabaos, 27, c. G.-Clemenceau A VENDRE CONTRAT TOR-15 HP 1920. — Eorire Tartly. Agence Havas, Bordeaux. OUTILLAGE MECANIQUE D'OCCASION.
ON DESIRE ACHETER: tour moyen, étaux, forge, enclume et outillage diy. Ecrire Henry, La Grave-d'Ambarès (Gironde). DEMI-MUIDS vides, prets a Aclive, Agence Havas, Bordx. MOTEUR 2 à 8 HP p. CANOT, M suis acheteur. Faire offres à Sever, Agence Havas, Bordx. Ouerai 3 p. vid. pr. IntendanceTourny ou échang. p. 2 p. c.
Alsace. Ecr. Boid, bur. journal.

GHAUFFEUR demande place d.
mais. bourgeoise. — Olivier.

ROPRIETE. Suis acheteur. Faire Bardx.

QUTO, contrat 1920 à céder, gr.

marque, 10 HP, livr. s. peu.

Ecr. Acre, Ag. Havas, Bordx.

MADRIERS et PLANCHES, à v.
S'adr. 118, r. Luc.-Faure, Bx
CHERCHE à louer local pour garage 2 autos et pet. ateller mécan. Ecr. MECANO, bur. jal.

MECANO, bur. jal.

Chamb. meub. à louer cent. d.

Chamb. meub. à louer cent. d.

Chamb. meub. à louer cent. d. Buffet, glace, chaises, lit, piano, A VENDRE. 92, c. d'Aibret.

Chamb. meub. à louer cent. d. Chamb. meub. à la louer cent. d. Chamb. meub. à louer cent. d. Chamb. meub. à la louer cent. d. Chamb. meub. à la louer cent. d. Chamb. meub. d. C ACHAT au plus haut prix t. vestiaires, meubles, etc. J. pitchpin av. literie, psyché sauvage, 84, r. Château-d'Eau. L. XIII noyer et deux matelas. ON DEMANDE jeune fille 16 à 18 ans, bon. écrit., p. bureau. Ecr. Aisle, Ag. Havas, Bordx. A V. BELLE INSTALLATION

D'ECURIE: stalles, râteliers
en fer, mangeoires en marbre.
Ecr. Tartan, Ag. Havas, Bdx. ATELIER MÉCANIQUE Affaire à saisir, cause dép., en cours de montage, situé grande vole, tr. beau local compr.: tours, mot. élect., perceuse él., forge et petit outillage. 18,000 fr. Ec. Alert, Ag. Havas, Bdx.

FUTS METALLIQUES de 400 litres, vides d'alcool, a vendre. Ecrire à BRIAL, 24, cours de l'Intendance, Bordx. JE SUIS ACHETEUR MOTEURS ELECTRIQUES Achète toutes forces, 1 à 15 HP. J WEBER, 53, r. de Tauzia, Br AGENTS demandés dans Gi EMPLOYÉ DE BUREAU dec mandé. — Ecrire Alias, Agence Havas, en indiquage, références, prétentions.

A V. BAR bien situé, très bondau Agence Havas, Bordeaux. DISPONIBLE: 20 tonnes riz Benloch, 500 caisses 1/4 cluba Ecr. Berson, Ag. Havas, Bords MAGASINIER jeune et actis de p. entrep. bois de chauf fage. Ec. Bararuc, Havas, Bx. MARCEL CHRISTEN clientes qu'il a repris son trac vail et se tient à leur disposi-tion pour teint, au henné, ond, etc. Appl. foncées, 15 fr.; clai-res, 18 fr.; ond, 2 fr. 50; soamp-ond, 4fr.; manre, 2fr. 68, r. Judaïque MARCEL CHRISTEN S'est Bordx. M. Adonis, ancien employé des princip. maisons de Bordeaux.

sont demandés de suite. Lamo-le, 130, boul. Albert-Ier, Bordx. PROPRIETE. Suis acheteur toutes cultures, 10 à 20 hect. Ecr. Adder, Ag. Havas, Bdx. Ecr. Adder, Ag. Havas, Bdx. bon salaire. 39, rue Borie, Bdx. A V. MOTO F. N., 4 cyl., en parfait état de marche. Lafon, 41, rue de Metz, Bordz.

A V. vélo h., glace 2 m. sur A V. im40, fauteuils salon, table Chine. 77, rue Croix-Blanche, Bx.

Chine. 77, rue Croix-Blanche, Bx.

A V. forte jument p. le latable rallong., faut., chaises t. styles. 3, rue Vieille-Tour, Bx.

A V. bour. S'adresser 2, c. de bon salaire. 39, rue Borle, Bdx.

Salon Renaissance, selle hom., table rallong., faut., chaises t. styles. 3, rue Vieille-Tour, Bx.

COMMENTAL MECHANICAL ST.

A LOUER, ch. meublée, centre.

Choix maisons, propr., comm.

MEW-INTER 37, Bordeaux.

I cencié lett. scienc. dipl. hist., hab. Bx prép. exam. gdes éc., leç, à dom. et p. corr., réuss, assur. Ec. Bordis, Ag. Havas, Bx. icencié lett. scienc. dipl. hist.,
hab. Bx prép. exam. gdes éc.
lec. à dom. et p. corr., réuss,
assur. Ec. Bordis, Ag. Havas, Bx. Villa lib. à v., 5 p., gr. jard., ap. bd, lig.tram. Ec. Bouty, Havas, Br. A V. Camion Exshaw 6 t., dern. type, bon ét. march. Px 24,000. Ec. Bouve, Havas Bx. CAPITAUX ON DEMANDE affaire de toute garantie. Ecr. Thinly, Agence Havas, Bords. VOYAGEUR av. clientèles réf. ler ordre, recherche mais. marque ser, d'apéritifs, rhums et liq. Ecr. Bresson, Ag. Havas. Très sér. APPARTEMENT 4 ou 5 pièces demandé, libre juin, juillet. Ecr. Bardin, Ag. Hayas, Bdx. DYNAMOS et phares électriques à vendre. 57, c. de Luze A V., mais. rap. c. Alsace. Con-dit.: 14, rue Vital-Carles, Bdx. et localités parcours. — Départ le 23. — Téléphone 48.92. VIN Gironde 100, 165 fr. l'ho nu; mousseux, 6 fr. 25 la blle, cse de 25. Ec. Taste, Ag. Havas, Bx

Perdu p. employé portef. cont. somme importe. Prière rapp. Labro, 118, r. Notre-Dame. Réc.